



La féminisation de l'immigration
d'origine algérienne :
Un état de lieux

Rafik Bouklia-Hassane

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/20

Série sur genre et migration

Module démographique et économique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration
module démographique et économique

CARIM-AS 2011/20

La féminisation de l'immigration d'origine algérienne :
Un état de lieux

Rafik Boukha-Hassane

Enseignant chercheur à la faculté des sciences économiques de l'université d'Oran

Cette publication fait partie d'une série de publications sur genre et migration préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "Genre et migration dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Sud et à l'Est de la Méditerranée" (18-19 octobre 2010).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours de l'hiver 2011, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur genre et migration est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.carim.org/ql/GenreEtMigration>

© 2011, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

A l'instar d'une évolution observée au niveau mondial, la part des femmes dans la population immigrée d'origine algérienne a crû de façon significative au cours des vingt cinq dernières années. Ce travail étudie les causes qui en sont à l'origine. Nous identifions dans ce cadre les facteurs liés aux politiques migratoires poursuivies par les pays d'installation. Si l'arrêt de l'immigration de travail au milieu des années 70s a indubitablement contribué à une plus grande féminisation de la migration algérienne, par contre, l'effet de l'institutionnalisation du regroupement familial qui s'en est suivie s'avère paradoxalement ambigu. Les conditions d'intégration économique des femmes immigrées dans les pays d'accueil conduisent également à une recomposition par genre de la population immigrée. Le *gender gap* lié au chômage ou à la participation au marché du travail est plus important en Algérie que dans les pays d'installation et constitue de ce fait un facteur important contribuant à la féminisation de l'immigration algérienne. En revanche, le déclassement professionnel des immigrés algériens dans les emplois qu'ils occupent au regard de leur diplôme (*brain waste*) est plus discriminant vis-à-vis des femmes immigrées que des hommes. Etant *female biased*, cette perte de compétence est susceptible de réduire la migration des femmes algériennes relativement à celle des hommes.

Abstract

As in international migration generally, the proportion of women in the emigrant population with Algerian origins has grown significantly in the last 5 years. This note analyzes the determinants of this pattern. First, the factors linked to the migratory policies are identified. While, the stop to outward Algerian emigration certainly contributed to the feminization of these flows, on the other hand, the institutionalization of family-reunification schemes led to ambiguous and paradoxical consequences. The economic integration of Algerian females residing abroad has also led to a reconfiguration by sex of the migrant population. The gender gap faced by women with respect to unemployment and to participation in the labor market is even wider in Algeria than in host societies, representing as it does an important determinant in the feminization of Algerian outflows. Likewise, the occupational mismatch faced by Algerians with respect to their educational profile (*brain waste*) tends to affect more women than men. Given the gender-bias, this huge waste of skills is more likely to reduce female than male emigration

Introduction

La question de la féminisation de l'immigration a connu un regain d'intérêt au cours de ces dernières années. Un trend à la hausse des flux migratoires féminins qui commence à être bien documenté, la disponibilité de statistiques migratoires davantage harmonisées et désagrégées par genre ainsi que l'importance reconnue à la dimension genre, tant dans les causes que les conséquences de la migration internationale, sont autant de facteurs qui contribuent à mettre aujourd'hui les questions de la migration des femmes en bonne place dans l'agenda des chercheurs et des institutions internationales¹.

Sur la période récente, on peut observer une croissance significative de l'émigration des femmes qui représente aujourd'hui la moitié de la migration à l'échelle mondiale². L'Algérie n'est pas en marge de ces tendances et a vu la part des femmes dans sa population immigrée croître de façon significative au cours des vingt cinq dernières années. Avec de telles évolutions à la hausse, des aspects nouveaux de la migration internationale émergent liés aux dimensions particulières que véhicule l'émigration féminine.

Dans ce contexte, l'identification des déterminants *gender-specific* de la migration internationale est l'un des aspects qui retient le plus l'attention.

Des considérations économiques, tant au niveau du pays d'origine que des pays de destination, peuvent ainsi être à la source de la féminisation des flux internationaux de migration. Par exemple, un écart de revenu lié au genre plus important en Algérie que dans les pays potentiels d'émigration incitera davantage les femmes à faire le choix de l'émigration.

Toutefois, la féminisation de l'émigration peut également être soutenue par des facteurs non économiques. Les politiques migratoires³, de par leur impact différencié sur les femmes et les hommes, constituent tout aussi bien un puissant vecteur de féminisation de la migration internationale. On estime, par exemple, que le regroupement familial est aujourd'hui l'un des canaux privilégiés de la féminisation des flux migratoires.

Last but not least, les femmes sont particulièrement frappées par les discriminations sociales et les pesanteurs des normes culturelles au moment où la globalisation, en facilitant la mobilité des personnes, contribue à démultiplier l'étendue du choix du mode de vie⁴.

Une littérature, plutôt récente, étudie la question des déterminants de la féminisation de l'immigration à travers l'identification, tant au niveau du pays d'origine que des pays potentiels de destination, des facteurs spécifiquement liés au genre qui en sont à la source. (Morrison et alii 2007). Docquier et alii (2009), par exemple, attribuent la plus grande mobilité des femmes comparativement à celle des hommes, notamment dans les catégories d'éducation supérieure, à la plus grande propension des femmes à suivre les hommes que les hommes à suivre les femmes dans un cadre d'interdépendance des décisions de migration.

L'intérêt a également porté sur l'impact de la féminisation du brain drain sur le développement des pays d'origine. L'accent a été mis, dans ce cadre, sur le rôle spécifique des femmes dans certaines activités et secteurs critiques pour le développement du pays d'origine au regard de la place particulière des femmes dans l'accumulation du capital humain (éducation des enfants, prépondérance des femmes dans le secteur de l'éducation, dans celui de la santé) (Dumont et alii 2007).

¹ Cf. par exemple World Bank (2001).

² Selon United Nations(2005).

³ Du moins, dans leur composante hors économique.

⁴ C'est d'ailleurs cette même migration internationale qui peut appeler, dans son développement, à la convergence et la standardisation des normes et institutions et pourrait contribuer par un effet retour à réduire les causes qui ont été à son origine.

Cerner l'ensemble de ces dimensions n'est pas à la portée de ce travail. Dans ce papier, on se restreint surtout aux facteurs économiques contribuant à la féminisation des flux migratoires d'origine algérienne. Cette question reste paradoxalement peu abordée dans une économie où, pourtant, les inégalités liées au genre sont importantes et, souvent, orientent le choix des femmes de leur lieu de vie. Du fait probablement de l'indisponibilité, jusqu'à une date récente, de sources statistiques homogènes, la question de la migration des femmes algériennes a été abordée plus sous l'angle de l'intégration économique des immigrées déjà installées dans le pays d'accueil que sous l'angle des motivations des émigrés potentiels alors qu'il s'agit, comme le montre ce travail, de questions qui sont manifestement liées (S. Bouamama, H. Sad Saoud 1996).

Ce travail contribue à la littérature sur l'émigration algérienne à la fois en rapportant des éléments de documentation de la migration des femmes d'origine algérienne, en présentant les caractéristiques premières de ces flux migratoires sur la base de sources le plus souvent homogènes⁵ et en identifiant les facteurs économiques et les éléments de politiques migratoires qui sont à la source de la féminisation des flux migratoires d'origine algérienne. Il se structure en trois sections : la première présente les tendances générales de la migration féminine en termes démographiques, de répartition géographique et de niveau d'éducation. La seconde section étudie les facteurs déterminant la féminisation de l'immigration algérienne sous l'aspect 'demande' à travers notamment le caractère *female biased* des politiques migratoires mises en œuvre dans les pays d'accueil ainsi que l'identification des secteurs d'emplois à prédominance féminine. La troisième section traite enfin des facteurs qui poussent à la féminisation de la migration algérienne (*push factors*) en comparant les inégalités de genre qui affectent l'accès au marché du travail (participation) et les performances sur ce marché (chômage, déqualification) en Algérie et dans les pays de destination.

⁵ Plusieurs sources de données seront utilisées dans ce travail : **(i)** les sources locales, notamment celles provenant de l'Office National des Statistiques (ONS-Algérie) se rapportant notamment à l'évolution du marché du travail féminin ; **(ii)** la base de données DIOC de l'OCDE qui fournit les (*suite de la note*) stocks migratoires dans les pays de l'OCDE mais qui ne concerne que l'année 2000 et qui intègre dans la population immigrée d'origine algérienne les rapatriés d'Algérie en France en 1962 (communauté dite 'pieds-noirs-' qu'on peut estimer à plus de 600.000 personnes en 2000) ; **(iii)** la base de données élaborée par Docquier, Lowell et Marfouk (2009) qui fournit une estimation du stock d'immigrants en 1990 et 2000 par pays d'origine, niveau d'éducation et par genre ; **(iv)** le Recensement de la population en France de 2006 ; **(v)** les Enquêtes emploi (diverses années : 2003-2008) en France sachant que ce pays constitue la destination dominante de l'émigration algérienne ; **(vi)** la base de données CARIM notamment pour les pays méditerranéens.

SECTION I : LES CARACTERISTIQUES PREMIERES DE LA MIGRATION DES FEMMES D'ORIGINE ALGERIENNE

La composition par sexe de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE montre, autour de l'année 2000, une répartition en faveur des hommes. Dans tous les pays de destination, l'immigration masculine dépasse celle des femmes avec une distinction marquée en Espagne et surtout en Allemagne où les femmes ne représentent que le quart de la population totale immigrée.

Tableau 1. Composition par sexe et par pays de destination de la population d'origine algérienne résidente à l'étranger (+15ans) : autour de 2000

PAYS	STOCK					Taux de féminisation (en %)
	Hommes	(%)	Femmes	(%)	TOTAL	
France (*)	299 909	58,0	276 147	42,0	576 056	47,9
ESP	17 740	71,6	7 040	28,4	24 780	28,4
Allemagne	10 063	74,2	3 492	25,8	13 555	25,8
CAN	10 210	58,6	7 225	41,4	17 435	41,4
BEL	7 979	55,8	6 326	44,2	14 305	44,2
ITA	7 649	67,1	3 757	32,9	11 406	32,9
USA	6 619	63,2	3 861	36,8	10 480	36,8
GBR	7 132	71,8	2 801	28,2	9 933	28,2
CHE	3 510	60,3	2 314	39,7	5 824	39,7
SWE	1 190	65,7	620	34,3	1 810	34,3
Autres destination : OCDE	4 941	73	1 832	27	6 773	27,0
Autres destinations : (Méditerranée)	3 415	38,8	5 396	61,2	8 811	61,2
Total général	380 357	758	320 811	442	701 168	45,8

Notes : (*) Année 2003

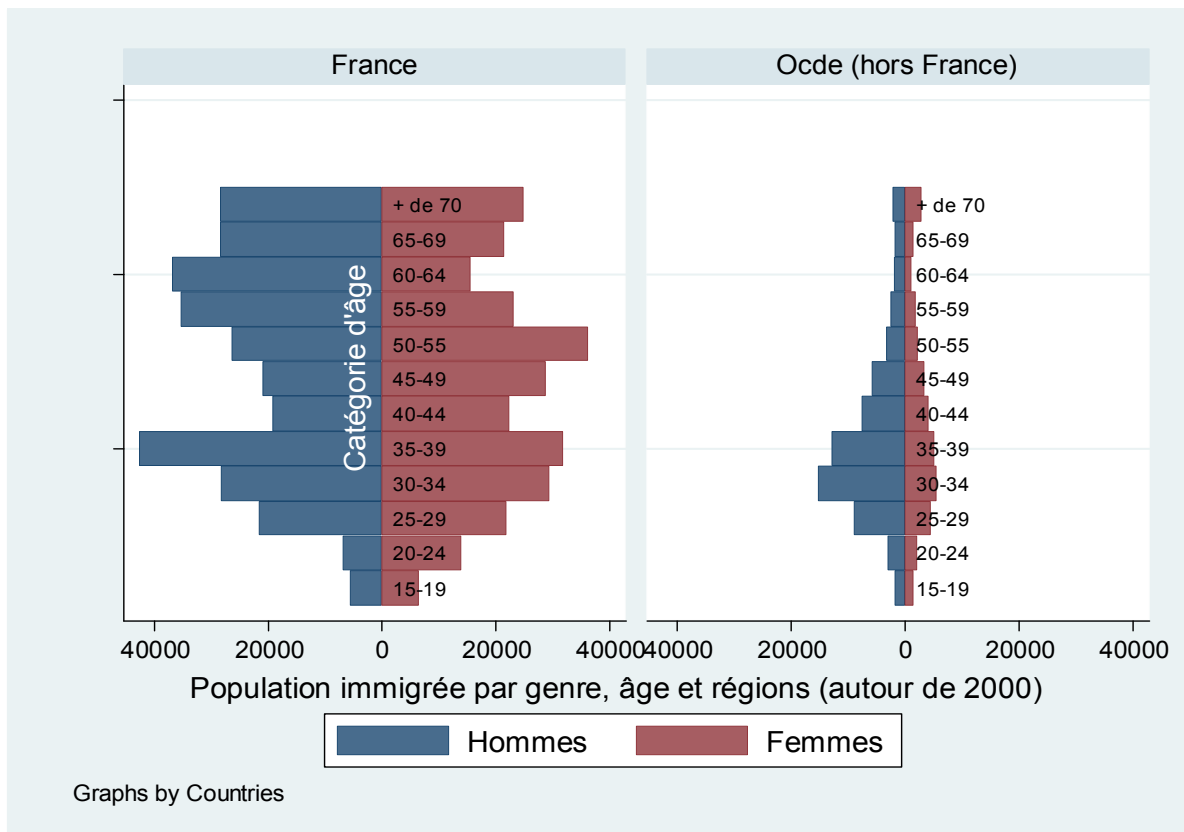
Sources : Database on Immigrants in Oecd Countries (DIOC) pour les pays de l'OCDE ; Enquête Emploi 2003 pour la France relatif au redressement des rapatriés d'Algérie (exploitation par l'auteur) ; Base de données CARIM pour les pays méditerranéens

Les Etats-Unis, la Grande Bretagne et le Canada connaissent également une prédominance marquée de l'immigration masculine. Le taux de féminisation de l'immigration algérienne dans ces pays ne dépasse pas 37% alors qu'il est en moyenne de 46% dans les pays européens hors Grande Bretagne⁶. Cette structure par sexe est naturellement tirée de l'immigration installée en France qui représente un poids de près de 85% de la population totale immigrée d'origine algérienne (installée dans les pays de l'OCDE).

On peut également rapporter, pour un certain nombre de pays de l'OCDE, la structure par âge de l'immigration d'origine algérienne. La figure 1 reproduit la pyramide des âges de la population immigrée d'origine algérienne installée respectivement en France et dans les autres pays de l'OCDE.

⁶ Dans la suite, le taux de féminisation de l'immigration désigne le rapport des femmes immigrées au stock total des immigrés.

Figure 1. Répartition par sexe, par âge et par pays d'installation de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE (+15 ans) : autour de 2000



Source : Base de données DIOC pour les pays de l'OCDE et exploitation de l'Enquête emploi (LFS 2003) pour la France (aux fins de correction des rapatriés d'Algérie en 1962)

La base rétrécie de cette pyramide, qui contraste avec celle que l'on obtiendrait pour la population native, provient de ce que l'immigration ne se réalise qu'à partir d'un certain âge, l'immigré n'étant pas né dans le pays de résidence. Cette structure par âge marque une rupture pour la tranche d'âge de 35-39 ans - dont l'importance, en termes de taux de féminisation se distingue des autres catégories d'âge. Toutefois, les classes d'âge plus jeunes, et probablement plus contemporaines, sont, en France, plus équilibrées en termes de parité (25-29 ans) et connaissent même un renversement de tendance pour les générations nouvellement arrivées d'âge compris entre 15 et 25 ans.

Un autre trait distinctif concerne le niveau de vieillissement de la population immigrée. L'âge moyen d'un immigré d'origine algérienne installé dans un pays de l'OCDE est de 47,1 ans vers 2000. Il est de 47,6 ans pour la population immigrée masculine et de 46,3 ans pour la population féminine avec ainsi un gap de près de 1,5 années entre les hommes et les femmes immigrés. On peut également observer que 46% de la population masculine et 42% de la population féminine immigrée ont plus de 50 ans d'âge, ce qui contraste avec la structure tant de la population native des pays d'accueil que de celle de l'Algérie.

Cette structure d'âge et de sexe est tirée par la destination France et se distingue très nettement des caractéristiques démographiques des immigrés installés dans les autres pays de l'OCDE (figure 1). Ces derniers sont plus jeunes, issus de courants migratoires beaucoup plus récents que ceux qui ont porté, depuis le début du 20^{ème} siècle, l'émigration vers la France. L'âge moyen de l'immigré algérien installé dans les pays de l'OCDE hors de la France est de 39,3 ans seulement pour les hommes et de 42,1 ans pour les femmes.

En termes de niveau d'éducation, 41.1% de la population immigrée ayant une instruction de niveau supérieur est de sexe féminin. En revanche, le taux de féminisation est de plus de 48% au sein de la population immigrée sans instruction ou possédant un niveau d'instruction primaire (Cf. tableau 4 infra).

On peut pourtant penser que les femmes de niveau d'instruction supérieur sont plus mobiles que celles ayant un niveau d'instruction moins élevé. Aussi a-t-on replacé ces écarts de taux de féminisation par niveau d'éducation dans une perspective dynamique. Les bases de données de Docquier et alii (2009a) permettent d'observer l'évolution par sexe de la migration internationale âgée de plus de 25 ans au titre des deux années 1990 et 2000. Pour augmenter l'information temporelle, on a adjoint l'année 2006 en se limitant, toutefois, aux données se rapportant à la France issues d'une exploitation de son enquête de recensement de 2006. Du fait de cette hétérogénéité dans les sources de données, il convient de rester prudent dans l'interprétation des résultats bien que, du fait de son poids, la France est le pays qui atteste, naturellement, de l'évolution de la migration algérienne.

Tableau 2. Population d'origine algérienne résidente à l'étranger par sexe et niveau d'éducation (+ 25 ans) : 1990, 2000 et 2006

Niveau d'éducation	Sexe	1990	2000	2006 (*)	Taux de croissance annuel moyen 1990-2000	Taux de croissance annuel moyen 2000-2006
TOTAL	Total	506 581	609 099	618 149	1,8%	/
	Hommes	314 939	357 386	334 646	1,3%	/
	Femmes	191 642	251 713	283 503	2,7%	/
Supérieur (HS)	Total	28 809	86 769	87 556	11,0%	/
	Hommes	19 900	54 544	49 403	10,1%	/
	Femmes	8 909	32 225	38 153	12,9%	/
Secondaire (SS)	Total	23 523	54 444	169 377	8,4%	/
	Hommes	14 662	32 935	96 855	8,1%	/
	Femmes	8 861	21 509	72 523	8,9%	/
Primaire (ou sans instruction) (PS)	Total	454 248	467 887	361 215	0,3%	/
	Hommes	280 377	269 907	188 388	-0,4%	/
	Femmes	173 871	197 979	172 827	1,3%	/
Taux de féminisation des HS (**)		0,31	0,37	0,44	1,83%	2,66%
Taux de féminisation des SS (**)		0,38	0,40	0,43	0,48%	1,34%
Taux de féminisation des PS (**)		0,38	0,42	0,48	1,00%	2,05%

Notes : (*) France uniquement ; (**) Egal au nombre de femmes HS immigrées (respec. SS, PS) sur la population totale des HS immigrés (respec. SS, PS)

Source : Docquier et alii (2009a) pour 1990 et 2000 pour les pays autres que la France. Pour la France : Recensement 2006 (exploitation par l'auteur)

On note une accélération du taux de féminisation des compétences immigrées au cours des quinze dernières décennies. Le taux de croissance de la féminisation des immigrés à niveau d'instruction supérieur (*High Skills*) passe de 1,8% l'an entre 1990-2000 à 2,7% entre 2000 et 2006. L'évolution du taux de féminisation des compétences révèle un taux de croissance plus important que celui des autres catégories d'éducation.

Cette tendance à la hausse du taux de féminisation des *High Skills* peut être expliquée par deux facteurs. (i) D'une part, l'évolution de l'échelle globale de la féminisation affecte positivement le taux de féminisation des compétences. Dans ce cas cependant, le taux de féminisation de ces compétences augmente au même titre que celui de toutes les catégories d'éducation. (ii) D'autre part, l'évolution du taux de féminisation des *high skills* peut avoir pour origine une évolution sélective de l'éducation des femmes immigrées, à *taux global de féminisation constant*. Dans ce cas, les compétences tendront à être sur-représentées dans la population féminine par comparaison avec la population immigrée globale.

Quelle est la contribution de chacune de ces composantes à l'évolution observée de la féminisation des compétences immigrées d'origine algérienne ?

Formellement, le taux de féminisation d'une catégorie d'éducation i se décompose simplement en⁷ :

$$\frac{M_{f,i}}{M_i} = \frac{M_{f,i} / M_f}{M_i / M} \cdot \frac{M_f}{M} \quad (*)$$

$\frac{M_{f,i}}{M_f}$ et $\frac{M_i}{M}$ indiquent la proportion des personnes possédant le niveau d'éducation i respectivement parmi les femmes immigrées et parmi la population totale immigrée. Leur rapport – qui est le premier terme du membre de droite de la relation (*) - représente le taux de sélection des femmes immigrées de niveau d'éducation i . Egal à 1, ce rapport indique que la structure par niveau d'éducation de la population immigrée féminine et celle de la population immigrée totale sont identiques. En revanche, lorsqu'il est supérieur à 1, il signifie que les compétences de niveau i sont « sur représentés » dans la population immigrée féminine relativement à leur représentation dans la population immigrée totale. En d'autres termes, les compétences féminines immigrées de niveau i représentent par rapport à la population immigrée globale une catégorie positivement sélectionnée.

Le second terme du membre de droite de la relation (*), $\frac{M_f}{M}$, représente le *taux global de féminisation*. Il est indépendant du niveau d'éducation i et se rapporte simplement à la tendance générale qui prévaut au cours de ces dernières années.

Le taux de féminisation de la population immigrée à niveau d'éducation i donné par la relation (*) se décompose ainsi en :

$$\text{Taux de féminisation}_{i,t} = \text{Taux de sélection}_{i,t} \cdot \text{Taux global de féminisation}$$

⁷ $M_{f,i}$ est le stock de migrants femmes de niveau d'instruction i ,

M_f est le stock de migrants femmes,

M_i est le stock de migrants de niveau d'instruction i ,

M est le stock de migrants.

Formulée en taux de croissance, cette relation se réécrit :

$$Cce \text{ du Taux de féminisation}_{(t)} = Cce \text{ du Taux de sélection}_{(t)} + Cce \text{ du Taux global de féminisation}_{(t)} \quad (**)$$

Le tableau 3, sur la base des relations (*) et (**), reproduit l'évolution de la contribution de chacune de ces deux composantes – sélection positive des femmes instruites versus mobilité globale des femmes- dans la croissance du taux de féminisation des femmes hautement instruites.

Tableau 3. Décomposition de la croissance du taux de féminisation de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE (+25 ans) : 1990, 2000 et 2006

	N° ligne		1990	2000	2006 (*)	N° ligne	Croissance annuelle moyenne 1990-2000	Croissance annuelle moyenne 2000-2006
Supérieur (HS)	1=2*3 (**)	Taux de féminisation	30,9%	37,1%	43,6%	1=2+3 (***)	1,8%	2,7%
	2	taux de sélection	81,7%	89,9%	95,0%	2	0,9%	0,9%
	3	taux global de féminisation	37,8%	41,3%	45,9%	3	0,9%	1,7%
Secondaire (SS)		Taux de féminisation	37,7%	39,5%	42,8%		0,5%	1,3%
		taux de sélection	99,6%	95,6%	93,4%		-0,4%	-0,4%
		taux global de féminisation	37,8%	41,3%	45,9%		0,9%	1,7%
Primaire (ou sans-instruction) (PS)		Taux de féminisation	38,3%	42,3%	47,8%		1,0%	2,0%
		taux de sélection	101,2%	102,4%	104,3%		0,1%	0,3%
		taux global de féminisation	37,8%	41,3%	45,9%		0,9%	1,7%

Notes : (*) France uniquement ; (**) Cf. relation (*) ; (***) Cf. relation (**)

Source : Voir sources Tableau 2 supra.

Ce tableau montre que le taux de sélection des *High Skills* est constamment inférieur à 1 (ligne 2) et laisse ainsi apparaître une sélection négative des femmes immigrées à compétence élevée. La part des compétences dans la population féminine immigrée est inférieure à celle dans la population immigrée totale dans un rapport variant entre 0,81 et 0,95 (ligne 2).

Toutefois, en termes dynamiques, le taux de sélection des compétences féminines est à la hausse avec une croissance annuelle moyenne de 0,9% sur les périodes d'observation 1990-2000 et 2000-2006 indiquant une représentation féminine croissante dans les High Skills (ligne 2). Cette croissance reste toutefois inférieure à celle du taux global d'immigration qui représente l'ouverture à la mobilité internationale des femmes et qui, avec une croissance annuelle de 1,7% au cours de la deuxième période (ligne 3), explique près de 63% de l'évolution du taux de féminisation des compétences. C'est donc encore l'échelle globale de la féminisation de l'immigration qui explique aujourd'hui l'évolution de la féminisation des compétences immigrées au cours des années 1990-2006.

Tableau 4. Taux de féminisation de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE (+15 ans) par pays de destination, par sexe et niveau d'éducation. Année 2000

Pays	Primaire et sans instruction (PS)			Secondaire (SS)			Supérieur (HS)			Total		
	H	F	Tx. de féminisation	H	F	Tx. de féminisation	H	F	Tx. de féminisation	H	F	Tx. de féminisation
FR 2003	201 956	201 364	49,9%	65 817	49 230	42,8%	32 136	25 554	44,3%	299 909	276 147	47,9%
ESP	12 540	4 600	26,8%	3 060	1 240	28,8%	1 960	1 100	35,9%	17 560	6 940	28,3%
CAN	1 160	1 135	49,5%	2 425	1 985	45,0%	6 625	4 105	38,3%	10 210	7 225	41,4%
BEL	3 764	3 341	47,0%	1 322	1 067	44,7%	1 285	787	38,0%	6 371	5 195	44,9%
ITA	4 736	2 061	30,3%	2 103	1 133	35,0%	810	563	41,0%	7 649	3 757	32,9%
USA	757	729	49,1%	2 113	1 290	37,9%	3 749	1 842	32,9%	6 619	3 861	36,8%
GBR	2 079	691	24,9%	1 739	639	26,9%	2 529	1 167	31,6%	6 347	2 497	28,2%
AUTRES OCDE	2 229	1 244	35,8%	3 339	1 565	31,9%	3 003	1 305	30,3%	8 571	4 114	32,4%
TOTAL	229 221	215 165	48,4%	81 918	58 149	41,5%	52 097	36 423	41,1%	363 236	309 736	46,0%

Source : Base de données DIOC pour les pays de l'OCDE et exploitation du LFS 2003 pour la France (aux fins de correction des rapatriés d'Algérie en 1962)

SECTION II : LES DETERMINANTS DE LA FEMINISATION DE L'IMMIGRATION : LES FACTEURS DE DEMANDE

Les déterminants de la féminisation de la migration sont de différents ordres. Du côté de l'offre migratoire, ils incluent les facteurs économiques qui relèvent du différentiel de revenu espéré par la femme qui opte pour l'émigration. Celui-ci peut lui-même dépendre de conditions particulières que sont l'accès et la position de la femme sur le marché du travail dans le pays d'origine et de destination.

La demande d'immigration, de son côté, est souvent contrainte par la politique migratoire du pays potentiel de destination. Or, cette dernière peut avoir une dimension genre-spécifique lorsqu'elle discrimine directement entre les motifs de migration. On considère souvent qu'elle est prépondérante dans la féminisation des flux migratoires lorsqu'elle se focalise sur l'accompagnement familial considéré comme un *motif female-biased*.

Enfin, la nature des secteurs d'activité économique demandeurs d'emplois dans le pays potentiel de destination peut, de son côté, être à l'origine d'une plus ou moins grande féminisation de l'immigration lorsque cette demande de migration de travail est polarisée sur des secteurs d'activité considérés comme spécifiquement féminins.

L'ensemble de ces déterminants permet naturellement de procéder à une périodisation de la nature des flux migratoires suivant le régime de migration dominant (flux contraints par l'offre migratoire, par les politiques migratoires ou la demande secteurs d'emploi potentiels, ...). Ainsi une distinction est souvent faite entre les périodes où les flux migratoires sont tirés par l'offre et sont motivées par la recherche de travail essentiellement (migration de travail) avec une faible féminisation attendue des flux de migration de celles où ce sont les facteurs de demande, essentiellement les politiques migratoires d'accueil et les conditions d'entrée, qui contraignent les flux de migration et où l'immigration sera davantage *genre* ou *secteur-spécifique*. C'est ce dernier aspect qui sera traité dans la section qui suit.

La politique migratoire des pays d'accueil et la féminisation de l'immigration algérienne

La question se pose de savoir si le processus de féminisation de l'immigration algérienne a connu un 'saut' sur la période récente et si celui-ci est en rapport avec la nature de la politique migratoire mise en œuvre par les pays potentiels de destination. Pour en rendre compte, on se propose d'identifier, dans un premier temps, les dates d'éventuelles ruptures dans le trend de la féminisation de l'immigration algérienne puis d'identifier, dans un deuxième temps, les événements majeurs liés aux conditions de migration survenus durant les périodes de transition identifiées.

Une telle étude suppose la disponibilité de séries temporelles suffisamment longues sur les flux migratoires par sexe pour pouvoir détecter d'éventuels retournements de tendance de la migration féminine. Faute de disposer de cette information, on approxime le taux de féminisation des flux d'immigrants ayant prévalu à la date passée t par le taux de féminisation de la cohorte d'immigrés au sein de la population de 2007 entrés en France à la date t ⁸. L'analyse porte sur la période 1947-2007.

⁸ On peut définir le pseudo âge de l'immigré comme le temps écoulé YSM depuis son arrivée en France jusqu'en 2007 (*Years Since Migration*). (L'immigré 'naît' au moment de son entrée dans le pays de destination). Les cohortes sont alors les immigrés au sein de la population de 2007 ayant le même 'pseudo-âge'. La cohorte t diffère du flux annuel ayant *effectivement prévalu* à la date t par les sorties durant la période allant de la date passée t à 2007 dues aux décès ou aux sorties du territoire français (migration de retour ou vers un autre pays de destination). Le taux de féminisation de la *cohorte* t est utilisé comme variable proxy du taux *effectif* de féminisation du flux d'immigration à date t en France. En supposant que les sorties par sexe dues aux retours sont aléatoires, cette approximation est bonne sous notamment la condition de stabilité que, au sein de chacun des flux d'immigration, le taux de féminisation soit indépendant de la tranche d'âge des immigrants. Cette condition de stationnarité est nécessaire afin que les décès -qui frappent plutôt les

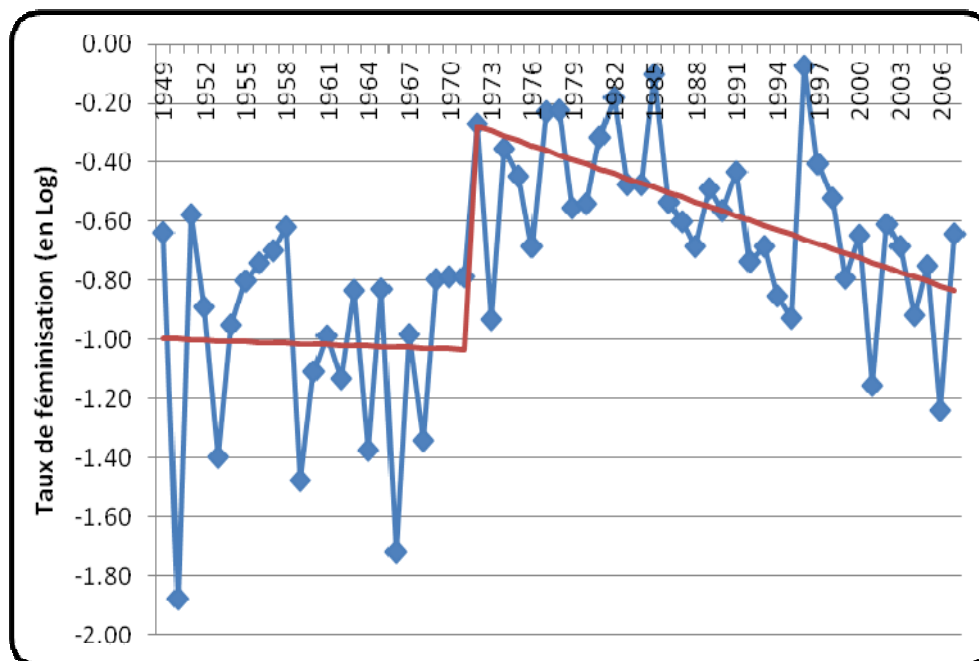
Comme le montre la figure 2 ci-dessous, le taux de féminisation présente manifestement une évolution non linéaire au cours de la période⁹. De façon plus précise, pour établir *statistiquement* une (ou des) rupture (s) dans le taux de féminisation de l'immigration algérienne durant la période considérée, on considère la spécification suivante du taux de féminisation \mathcal{Y}_t :

$$\text{Log} y_t = \alpha_s + \beta_s t + \varepsilon_t \text{ pour } t \in [t_{s-1}; t_s] \text{ et } s = 1, \dots, m$$

où t est la date d'entrée en France de la cohorte (pseudo âge), m est le nombre de points de discontinuité dans le trend et où la constante α_s ainsi que la pente β_s dépendent du régime de croissance s du taux de féminisation. La formulation en Log permet d'interpréter le coefficient β_s comme le taux de croissance du taux de féminisation de l'immigration algérienne au cours de la période $[t_{s-1}; t_s]$.

Une première étape repose sur la détermination du nombre m de discontinuités dans le trend du taux de féminisation. On a imposé pour cela un nombre maximum de 3 seuils de discontinuités. Les différents tests qui ont été conduits concluent à la présence d'au moins un *break* contre l'hypothèse alternative d'absence de *break* au seuil de 1%. Une fois la discontinuité statistiquement établie, la procédure séquentielle de Baï et Perron (2003) a été ensuite utilisée pour déterminer le nombre de *break*. Celle-ci consiste à tester l'hypothèse nulle de la présence de l breaks contre la présence de $l+1$ break à partir de $l=0$ et d'augmenter successivement l de 1 jusqu'à ce que le test ne rejette plus l'hypothèse nulle. Tant la procédure séquentielle de Baï et Perron que des tests supplémentaires (le critère bayésien d'information modifié(BIC) et le critère de Schwartz) sélectionnent un seul break estimé à la date 1972. La procédure séquentielle de Baï et Perron donne par ailleurs un intervalle de confiance au seuil de signification de 95% égal à (1971-1975). Deux autre points de retournement peuvent être identifiés aux dates de 1979 et 1996 mais ne sont pas significatifs.

Figure 2. Evolution du taux de féminisation (en log) des générations d'immigrés algériens suivant les dates d'arrivée en France (population de 2007) : 1949-2007



Source : Enquête Emploi 2007 France. Exploitation personnelle.

(Contd.)

personnes âgés et donc sortent plus tôt de la cohorte- ne « biaisent » pas l'estimation du taux de féminisation. Sur les limites de l'analyse en termes de cohortes par date d'arrivée, voir Borjas (1985).

⁹ Parmi les immigrés hommes, la moitié sont entrés en France après 1976 tandis que la moitié des femmes est arrivée en France après 1982 seulement. Ainsi, les femmes sont présentes en France depuis moins longtemps que les hommes.

La figure 2 montre la très forte volatilité du taux de féminisation des immigrés. Au cours de la période (1971-1975), le taux de féminisation subit un 'saut' en niveau pour les générations entrées en France durant cette période. On rappelle qu'en 1973, le gouvernement algérien avait décidé de suspendre l'émigration vers la France après la vague d'attentats racistes déclenchée en 1971 qui avait fait des dizaines de victimes parmi les immigrés algériens. De son côté, le gouvernement français, suivi par les pays européens, décide en 1974 l'arrêt de toute nouvelle immigration et met en place entre 1970 et 1980 tout un arsenal juridique pour dissuader les entrées et encourager les départs volontaires¹⁰.

Ce choc de politique migratoire a fait passer le taux de féminisation de l'immigration algérienne de 40% avant le choc à près de 70% en impact. Le taux de féminisation par génération connaît par la suite un processus de retour à la moyenne avec une tendance décroissante au taux moyen de -1,6% l'an.

En 2007, le taux de féminisation retrouve un niveau proche de 50%. Ainsi, la politique migratoire et le choc de 1974 qui en est l'événement majeur advenu durant cette période a clairement délimité des régimes de migration soumis à des dynamiques spécifiques¹¹.

Cette évolution des *flux* migratoires par génération et de leur féminisation a eu un impact sur le *stock* d'immigration dont le taux de féminisation est passé, selon les différents recensements en France, de 38% en 1990 à 41% en 1999 puis à 46% en 2006 rééquilibrant ainsi la composition par sexe de la population immigrée d'origine algérienne en France.

La migration d'accompagnement

Un autre aspect des politiques migratoires est relatif aux conditions qui réglementent l'admission des immigrants et notamment le motif de regroupement familial¹². Cette dimension est souvent avancée comme une source de féminisation de la migration internationale. Ainsi, Docquier et alii (2009b) en font un argument de l'interdépendance des décisions de migration des hommes et des femmes et estiment que les femmes ont une propension plus grande à suivre les hommes que celle des hommes vis-à-vis des femmes.

¹⁰ Loi Stoléru dite du 'million', circulaires Marcelin (liant l'autorisation de séjour à la détention d'un emploi et la perte d'emploi à la perte de la carte de séjour), loi Bonnet (rendant plus stricts les conditions d'entrée des étrangers en France et pénalisant l'immigration irrégulière avec la possibilité de détention des émigrés illégaux dans un établissement pénitencier) etc.

¹¹ Les estimations du trend du taux de féminisation dans les deux régimes sont :

	1 ^{er} Régime	2 ^{ème} Régime
constante	-0,99** (-6,3)	0,10 (0, 6)
trend	-0,002 (-0,14)	-0,016** (-3,9)
Nbr obs.	23	23
R²	0,02	0,22

t de Student entre parenthèses.

Le 1^{er} régime correspond de la période de 1949 à 1971 et le second de 1975 à 2007. Les années entre 1971 et 1975 ne peuvent pas être classées.

¹² La nécessité d'une institutionnalisation du regroupement familial est apparue après la fermeture des frontières à l'immigration décidée en France en 1974. Toutefois, le regroupement familial a été pendant longtemps en France réglementé uniquement par des décrets. C'est en 1993 seulement que le regroupement familial a été inscrit dans une loi, celle du 24 août 1993, modifiant l'ordonnance du 2 Novembre 1945.

Dans le cas spécifique de l'immigration d'origine algérienne, doit-on considérer que le motif de regroupement familial est prédominant au cours de la période récente ? Par ailleurs, celui-ci a-t-il un impact significatif sur le processus de féminisation de l'émigration notamment vers la France ?

Les données utilisées pour l'analyse proviennent des statistiques des flux d'immigration étrangère recueillies par l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) qui, elles-mêmes, reposent sur les données du Ministère de l'intérieur (source AGDREF). Ces statistiques sont établies par années (1994-2006), par sexe et par motifs d'immigration (membre de famille, travailleur, étudiant, protection humanitaire, régularisation).

Quelques remarques préliminaires s'imposent. **(i)** Il faut d'abord souligner qu'il s'agit d'admissions et non de flux nets, la France ne tenant pas de statistiques de migrants de retour. **(ii)** Par ailleurs, il est souvent difficile de séparer les motifs de migration car ceux-ci peuvent se chevaucher du fait de stratégies mixtes alliant, par exemple, au motif familial celui de l'indépendance vis-à-vis de normes contraignantes ou de recherche d'une plus grande participation économique. Une femme qui se marie et rejoint son époux est un motif de regroupement mais est aussi l'opportunité pour la femme de vivre son autonomie en se détachant d'une société à valeurs contraignantes ou de se créer des opportunités de participation plus large au marché du travail¹³. **(iii)** Enfin, les statistiques, telles qu'appréhendées par les organes administratifs de la migration, ne révèlent pas les motifs exacts de la migration lorsque la personne est contrainte dans ses choix du lieu de vie par des politiques migratoires restrictives. Lorsque le motif administratif ne recoupe pas l'objectif véritable de la migration, on évoque pudiquement un 'détournement de procédure' dans le langage des administrations en charge de l'immigration¹⁴.

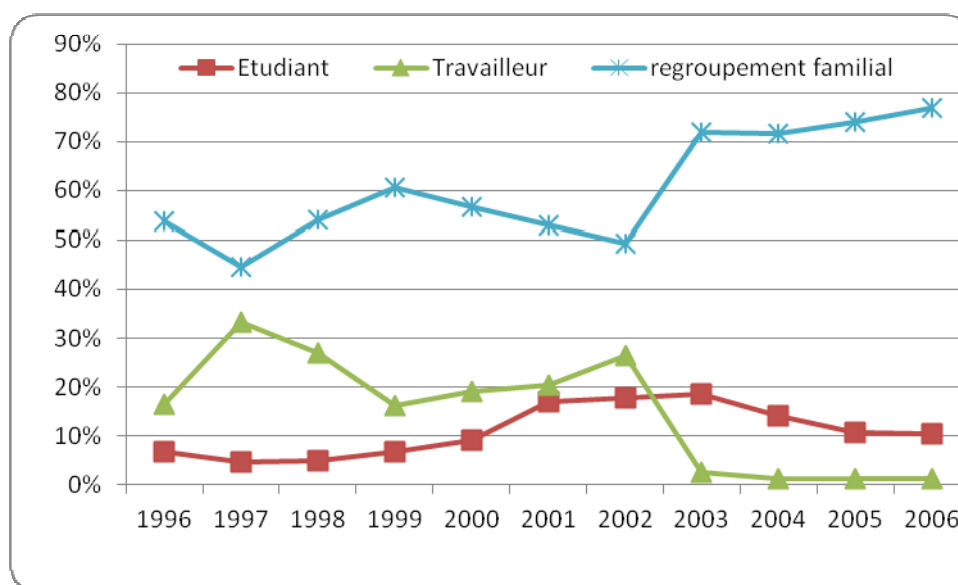
On garde toutefois ces distinctions pour des convenances statistiques.

Le motif familial (mineurs, famille de français et famille d'étranger) représente selon l'INED 76% du total des admissions des Algériens au séjour régulier en France au titre de l'année 2006. Les autres motifs d'immigration se répartissent entre les études, la migration de travail, les visiteurs, les réfugiés et apatrides et autres. La figure 3 retrace l'évolution des principales catégories de séjour sur la décennie 1996-2006.

¹³ Cf E. Kofman (1999).

¹⁴ La loi française de novembre 2006 relative au contrôle de la validité des mariages permet à l'administration française et aux autorités judiciaires d'exercer un plus grand contrôle sur les mariages célébrés à l'étranger entre un français et un étranger. Elle a eu pour effet en 2007 une diminution de la délivrance de visas aux conjoints, notamment algériens, de français.

Figure 3. Admission des algériens en France suivant le motif de séjour (en pourcentage du total des admissions) : 2006



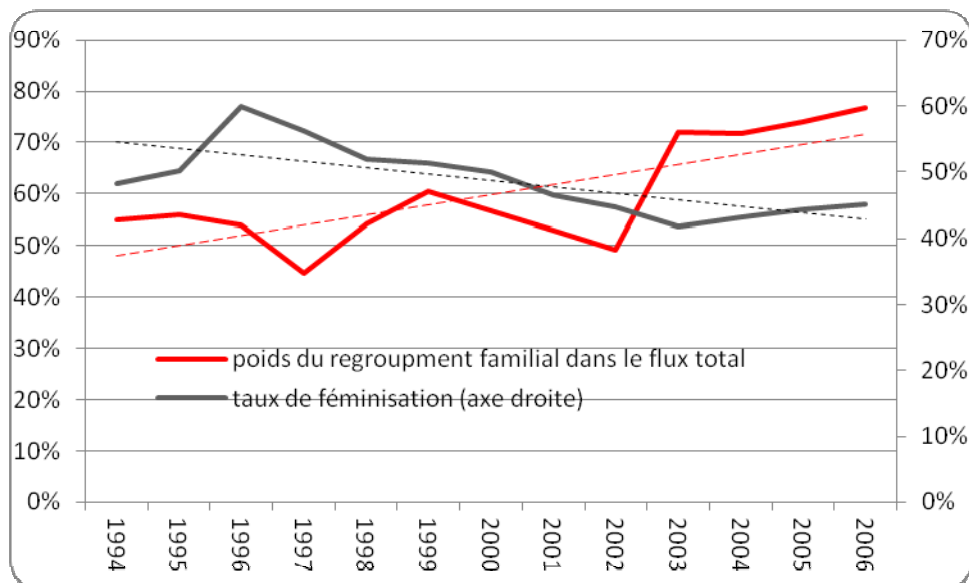
Source : INED diverses années

Les trois catégories de motifs de migration (études, travail, regroupement familial) représentent plus de 88% des installations en 2006. Sur toute la décennie, hormis l'année 1997, les flux migratoires bruts au titre du regroupement familial ont constamment été supérieurs à 50% du total des installations. Entre 2002 et 2003, le regroupement de familles franchit un palier en passant de 11.225 à 20.968 arrivées (soit un taux de croissance de plus de 86% en une année). Au même moment, la migration de travail s'effondre en passant d'un flux de 7.398 arrivées en 2002 à un niveau peu significatif de 827 arrivées une année plus tard. En 2006, la catégorie des travailleurs disparaît quasiment des arrivées de migrants d'origine algérienne en France tandis que le regroupement de familles, évoluant au gré de la permissivité de la législation et de la réglementation françaises, représente à la même date près de 80% des installations en France jetant ainsi une suspicion sur les modèles 'd'offre' des déterminants de la migration internationale.

Quelle est l'impact de cette prédominance des politiques de regroupement familial sur la féminisation de la migration algérienne ? Et peut-on considérer que ces politiques sont *female biased* dans le cas spécifique de la migration algérienne ?

La figure 4 présente le co-mouvement de l'importance du regroupement familial (mesuré par son poids dans le flux total d'arrivées) et du taux de féminisation des flux entrants de migrants.

Figure 4. Regroupement familial et taux de féminisation de l'immigration d'origine algérienne en France. 1994-2006



Source : INED diverses années

Cette figure montre paradoxalement **(i)** d'une part, un faible taux moyen de féminisation de l'immigration associée au regroupement familial sur la période 1994-2006 (s'élevant à 46,7%) de sorte que les hommes sont **davantage** concernés que les femmes par la réunification familiale et, **(ii)** d'autre part, une évolution en ciseaux : le taux de féminisation ne croit pas avec la prédominance du regroupement familial. **Elle montre bien davantage** une tendance négative de faible pente mais significative¹⁵. Ainsi, bien que le motif de regroupement familial soit de plus en plus dominant dans les flux d'entrée des immigrés, les hommes s'inscrivent bien davantage dans ce processus migratoire imprimant une baisse tendancielle du taux de féminisation des flux d'immigration d'origine algérienne au cours de la dernière décennie.

Cette dynamique va à l'encontre de l'idée généralement admise du regroupement familial comme moteur de la féminisation¹⁶. Pour apporter des éléments de réponse à ce paradoxe, il convient d'affiner l'analyse par l'observation (du poids et de l'évolution) des différentes composantes des flux migratoires issus du regroupement familial.

Au-delà de l'immigration de *mineurs*, les flux d'immigration issus du regroupement familial se décomposent **(i)** en immigration motivée par le *regroupement de familles d'étrangers*, principalement algériennes et **(ii)** en immigration issue du *regroupement de familles de français*. Cette dernière composante (regroupement de familles de français) possède deux caractéristiques. N'étant pas gouverné par la migration de travail, le regroupement de familles de français ne comporte pas une dimension genre spécifique. Comme le montre le tableau 5 ci-dessous, le taux de féminisation pour cette composante est constamment inférieur à 50% (dernière ligne du tableau 5). Par ailleurs, le regroupement de familles de français est, en termes de poids, prédominant, représentant, en 2006, près de 70% du total des installations au titre du regroupement familial. Cette composante va ainsi

¹⁵ La régression du taux de féminisation sur une constante et un trend (1994-2006) donne :

Taux de féminisation = 0,59 - 0,008*t R²=0,41, N=13

(0,022***) (0,003**)

(écart-type entre parenthèses)

¹⁶ Cf Docquier et alii (2009b).

imprimer sa propre structure et sa dynamique propre - qui ne favorise pas la féminisation des flux - à l'ensemble de l'immigration issue du regroupement familial.

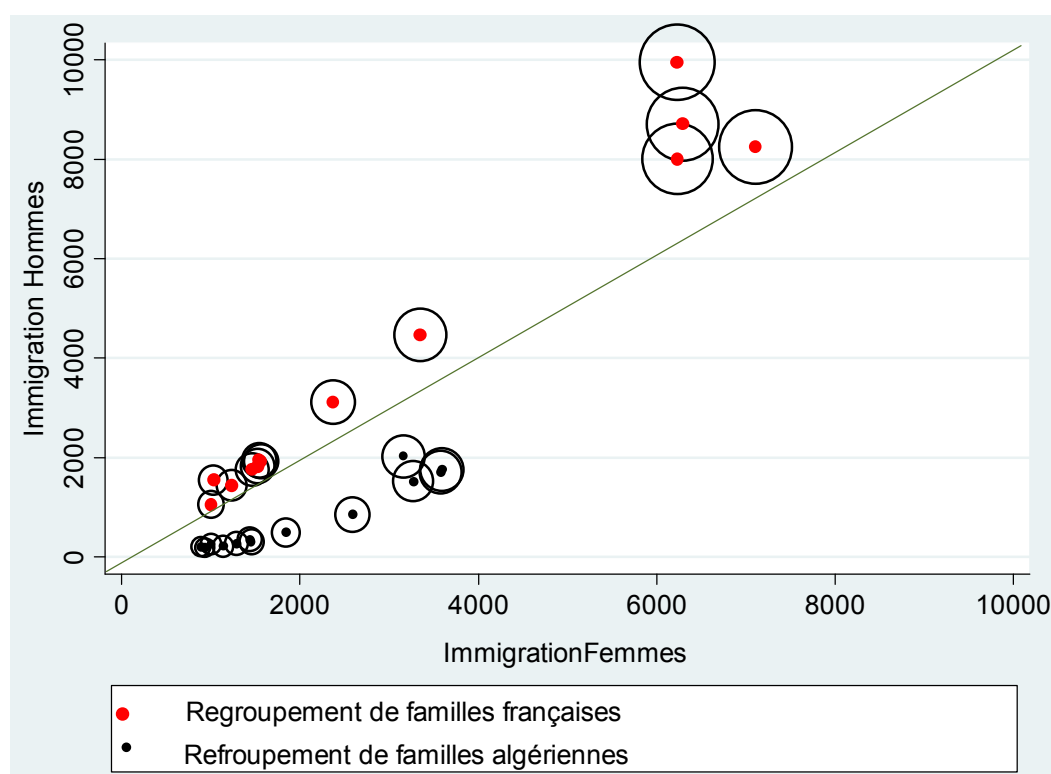
Tableau 5. Décomposition du regroupement familial et du taux de féminisation de l'immigration d'origine algérienne en France par motif de séjour. 1996-2006

	Motif	1996	2001	2006
Poids dans le total du regroupement familial	Regroupement de familles d'étrangers	24,5%	23,8%	23,5%
	Regroupement de familles de français	45,1%	55,9%	69,6%
Taux de féminisation	Regroupement de familles d'étrangers	83,7%	79,1%	61,1%
	Regroupement de familles de français	49,0%	43,3%	46,3%

Source : INED diverses années

La figure 5 qui suit synthétise ces mêmes indicateurs mais dans leur dimension temporelle sur la période allant de 1996 à 2006 (chaque point sur la figure représentant une date).

Figure 5. Evolution du regroupement familial et du taux de féminisation de l'immigration algérienne en France. 1996-2006



Source : INED diverses années

Au cours de cette période, le nombre d'immigrés hommes a constamment été supérieur à celui des femmes immigrées dans le cas de regroupement de familles françaises (les points rouges sont tous situés au dessus de la droite de 45°). En revanche, l'immigration féminine est constamment plus importante que l'immigration masculine dans les cas de regroupement de familles étrangères (principalement algériennes). Par ailleurs, la surface des cercles qui représente l'échelle de la

migration (le total des immigrés hommes et femmes) montre que c'est la migration motivée par la réunification de familles françaises qui est prépondérante.

En conclusion, le regroupement familial constitue aujourd'hui le principal vecteur de l'immigration algérienne vers la France. Toutefois, le schéma intuitivement attendu d'un regroupement familial moteur de la féminisation comme dans la migration de travail ne se réalise pas en Algérie. Il cède le pas, surtout sur les années récentes, à une immigration tirée, du moins jusqu'en 2006, par le regroupement de famille de français et celle-ci est davantage conduite par l'accompagnement des hommes d'origine algérienne qui suivent leur famille française.

La nature gender spécifique des catégories d'emplois occupés par les immigrés

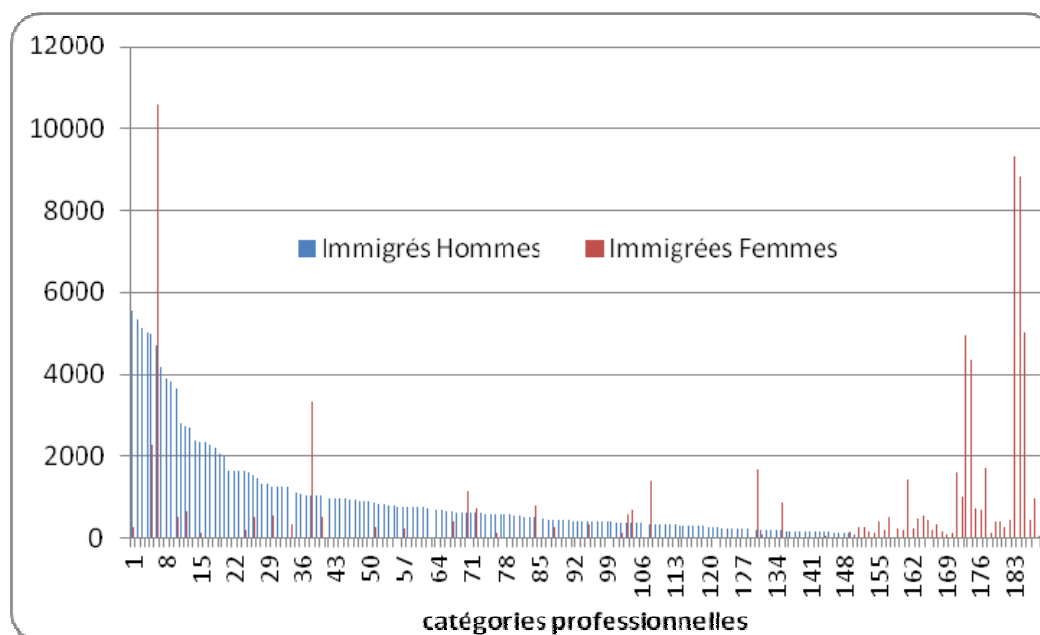
La nature des secteurs générateurs d'emplois dans les pays de destination peut également être à l'origine d'une différenciation par le sexe de l'immigration lorsque ces secteurs sont de nature genre-spécifique. Traditionnellement, les secteurs des services directs aux particuliers, des agents des services hospitaliers ou des services de la fonction publique constituent un réceptacle spécifique d'emplois féminins. Cette spécificité en fait d'ailleurs une source robuste de féminisation de l'immigration lorsque l'offre d'emplois de ces secteurs est soutenue par les tendances démographiques des pays d'accueil ou par une participation de plus en plus grande des femmes natives dans des activités dont la nature appelle la disponibilité d'emplois de services complémentaires particuliers.

L'observation par sexe des catégories professionnelles des emplois occupés par les immigrés d'origine algérienne en France en 2008 appelle deux remarques. La première est relative à la *diversité* des catégories professionnelles des immigrés par sexe et la seconde à la *spécificité* par sexe des emplois occupés.

On constate que la diversité des emplois occupés est plus faible chez les femmes que chez les hommes. En 2008, 75% des travailleuses immigrées d'origine algérienne en France se concentrent sur 15 catégories de postes d'emploi sur les 487 que compte la nomenclature élargie des catégories professionnelles. En revanche, les emplois occupés par les immigrés hommes sont beaucoup plus diversifiés, ces derniers étant présents sur 150 postes de la nomenclature. L'indice de Herfindahl-Hirschmann, qui est de 1,6 pour les immigrés hommes et de 6,3 pour les femmes en 2008, donne la mesure de la forte concentration de l'activité des immigrées relativement à celle des hommes.

La deuxième observation porte sur la spécificité par sexe des emplois occupés par les immigrés : la figure 6 présente l'ensemble des catégories professionnelles des activités des hommes et des femmes immigrés. Elle montre que les hommes sont absents **parmi les** 10 des 15 plus importantes catégories professionnelles d'emplois occupés par les femmes et révèle ainsi le caractère *gender specific* de l'activité des femmes immigrées.

Figure 6. Répartition des immigrés d'origine algérienne en France par sexe et catégories professionnelles. 2008



Note : Les catégories professionnelles sont ordonnées suivant l'importance de l'emploi masculin

Source : Enquête Emploi 2008 – Exploitation par l'auteur

Les secteurs *femalee biased* sont les professions de :

- Nettoyeurs,
- Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil,
- Aides à domicile, aides-ménagères, travailleuses familiales,
- Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers,
- Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé).

Parmi les 487 catégories professionnelles, ces cinq professions représentent l'activité renseignée de 50% des femmes immigrées employées d'origine algérienne et peuvent en conséquence être considérées comme spécifiques aux femmes. Elles nécessitent, de façon particulière, de faibles niveaux de qualification. En effet, la qualification –en nombre moyen d'années d'étude- dans ces cinq catégories professionnelles est de 8,3 années d'étude, un niveau bien inférieur à la qualification moyenne en France, toutes catégories professionnelles confondues, qu'on estime en 2008 à 11,6 années d'étude.

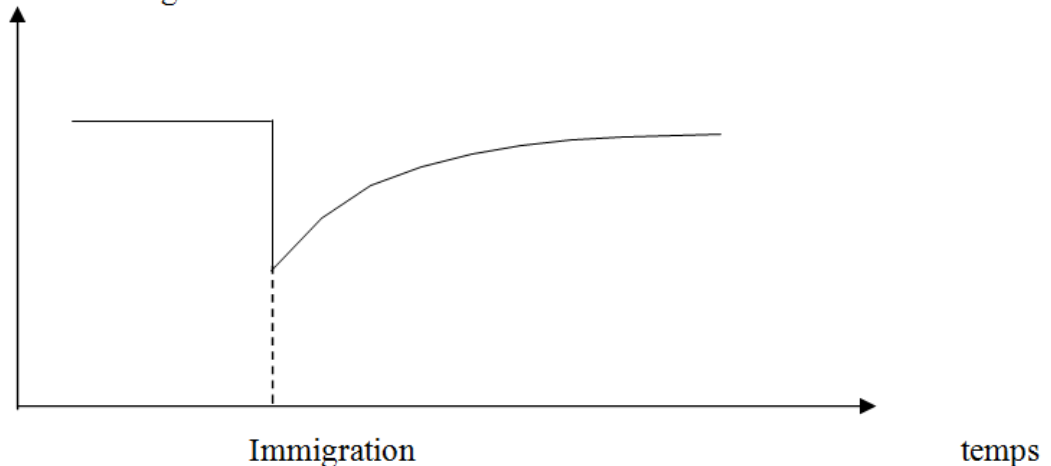
En conclusion, les mesures de restriction ayant conduit à l'arrêt de la migration de travail dans les années 70 et l'institutionnalisation qui s'en est suivi du regroupement familial en France et dans les Etats membres de l'UE ont, ponctuellement, eu un impact certain sur le taux de féminisation des flux d'immigration d'origine algérienne. **Toutefois, le canal du regroupement de familles de travailleurs algériens dans les pays de destination, et la féminisation qu'il peut porter, s'épuisent** avec la source qui lui a donné naissance et cède la place aujourd'hui à d'autres formes d'admission moins spécifiquement féminines. Par ailleurs, la spécificité des secteurs d'emplois féminins -dont on a établi l'existence ainsi que la nomenclature- et leur déficit potentiel d'emplois constituent un autre *pull factor* significatif et un vecteur de féminisation de l'immigration algérienne.

SECTION III : LES DETERMINANTS DE LA FEMINISATION DE L'IMMIGRATION : LES FACTEURS D'OFFRE

Dans cette section, on se propose d'étudier la relation entre la féminisation des flux migratoires et certaines dimensions particulières de l'intégration des immigrés algériens liées (i) à l'emploi/chômage, (ii) à la participation des femmes au marché du travail dans les pays d'installation et (iii) à l'adéquation entre la qualification des immigrés et celle des catégories professionnelles qu'ils occupent.

L'intégration se pose notamment du fait de la portabilité imparfaite des 'actifs' du migrant, comme le capital humain. Ces actifs sont en effet appelés à être réévalués, généralement à la baisse, dans le pays de destination du fait d'un contexte social, économique et technologique différent. Toutefois, les investissements complémentaires que le migrant aura à réaliser (en langage, en formation complémentaire, en informations, ...) sont des facteurs qui progressivement peuvent contribuer à résorber, dans une certaine mesure, le désavantage initial. Le processus d'intégration économique décrit, en l'absence de discrimination, la dynamique de remise à niveau du rendement des actifs portés par le migrant dans le contexte du pays d'installation.

Valeur des actifs de l'immigré



Dans une perspective de genre, ce processus peut être un facteur de féminisation de la migration internationale lorsque l'intensité du *gap initial* lié au choc de l'immigration ou lorsque la *vitesse de rattrapage* sont plus ou moins favorables à la population féminine immigrée relativement à la population masculine.

Dans ce contexte, cette section présentera les performances des immigrées d'origine algérienne sur le marché du travail en termes de *chômage*, de *participation* et de *qualification* des emplois occupés par sexe. Ce sont autant de facteurs dont la dynamique affecte le différentiel par sexe des flux de revenu espéré et, par suite, la féminisation des flux migratoires.

Le différentiel de taux de chômage et la féminisation de l'immigration algérienne.

Le risque d'exposition au chômage, dans une approche de type Harris-Todaro, est une des composantes affectant le revenu espéré et constitue de ce fait une variables importante expliquant le choix de l'émigration.

Le taux de chômage des immigrés d'origine algérienne est remarquablement élevé et est supérieur à celui de la population native des pays de destination. Plus particulièrement pour les femmes, le taux de chômage est, vers 2000, constamment supérieur à 20% dans les principaux pays d'installation de l'OCDE hormis les USA ou la Grande Bretagne.

Tableau 6. Taux de chômage de la population algérienne résidente dans les principaux pays d'accueil par sexe. 2000

PAYS DE DESTINATION	Taux de Chômage			Gap gender
	Hommes	Femmes	Total	
FRA (*)	29,6%	29,3%	29,4%	-0,3
ESP	17,6%	24,6%	18,7%	7,0
BEL	28,1%	43,4%	33,4%	15,3
ITA	13,1%	23,2%	14,9%	10,1
GBR	19,7%	15,6%	18,9%	-4,1
USA	5,2%	6,4%	5,5%	1,2
CAN	26,3%	26,2%	26,3%	-0,1
Autres Ocde	18,7%	15,4%	17,9%	-3,3
TOTAL	27,2%	28,6%	27,7%	1,4

Notes : (*) Année 2003

Source : DIOC/OCDE pour les pays de l'OCDE et Enquête Emploi 2003 pour la France

Comme on peut l'observer dans les tableaux 6 et 7, cette intensité du chômage des immigrées femmes est plus importante en moyenne dans les pays de l'OCDE (28,6%) qu'au sein de la population féminine résidente en Algérie où ce taux a été de 25,4% en 2003.

Tableau 7. Tableau taux de chômage par sexe -Algérie 2003

Hommes	Femmes	Total	Gap gender
23,7%	25,4%	23,4%	1,7

Source : ONS Enquête emplois 2003

Un tel écart dans le taux de chômage des femmes entre l'Algérie et les pays de destination s'observe également sur les périodes récentes. Ainsi, en 2008, le chômage féminin en Algérie s'est élevé à 17,4% de la population active féminine alors que ce taux, à la même date en France et malgré plusieurs années de baisse, a été de 19,7% au sein des femmes actives immigrées d'origine algérienne.

Toutefois, dans le contexte de la féminisation de la migration internationale, c'est l'importance du *gap gender* lié au chômage dans les pays de destination comparé au gap prévalant dans le pays d'origine qui peut avoir une incidence sur le taux de féminisation de l'immigration. Par exemple, une évolution à la hausse du différentiel de chômage entre les femmes et les hommes plus marquée en Algérie que dans les pays potentiels de destination incitera davantage les femmes algériennes, *comparativement aux hommes*, à se porter vers l'émigration et contribuera ainsi à une plus grande féminisation de la population immigrée.

Dans ce cadre, les tableaux 6 et 7 montrent que l'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes a été, autour de la période 2000-2003, légèrement plus élevé en Algérie (+1,7) que dans les pays de destination (+1,4). Ainsi, malgré un taux de chômage féminin plus faible en moyenne en Algérie que dans les pays de destination, ce plus grand écart lié au genre en Algérie est une source d'incitation plus grande à l'immigration des femmes relativement à celle des hommes.

Cette tendance se confirme également à plus long terme lorsqu'on se restreint à la population d'origine algérienne immigrée en France pour laquelle on dispose de données sur plusieurs dates.

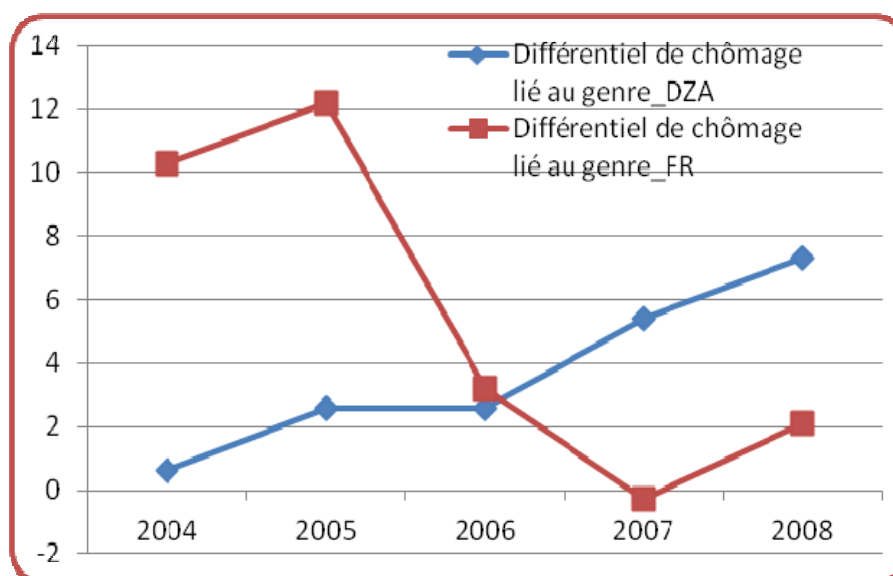
Tableau 8. Ecart de taux de chômage dans la population résidente en Algérie et la population d'origine algérienne immigrée en France par sexe (en %). 2004-2008

	France			Algérie		
	Masculin	Féminin	Gap gender_fr	Masculin	Féminin	Gap gender_dza
2004	21,4	31,7	10,3	17,5	18,1	0,6
2005	25,5	37,7	12,2	14,9	17,5	2,6
2006	25,6	28,8	3,2	11,8	14,4	2,6
2007	22,8	22,5	-0,3	12,9	18,3	5,4
2008	17,6	19,7	2,1	10,1	17,4	7,3

Source : Enquête Emploi 2004-2008 - France. Exploitation par l'auteur.

Le tableau 8 qui retrace l'évolution du différentiel du gap gender entre la France et l'Algérie entre 2004 et 2008, montre que l'inégalité du risque de chômage liée au sexe (taux de chômage féminin-taux de chômage masculin), après avoir été initialement faible en Algérie, s'accroît plus fortement qu'en France. En 2007 et 2008, l'écart de taux de chômage lié au sexe en Algérie (5,4 et 7,3 points) dépasse celui observé en France au sein de la communauté immigrée d'origine algérienne (-0,3 et 2,1 points d'écart).

Figure 7. Différentiel de chômage lié au sexe : population résidente en Algérie et population d'origine algérienne résidente en France. 2004-2008



Source : Enquête Emploi 2004-2008 - France. Exploitation par l'auteur

Cette évolution en ciseaux du *gap-gender* des deux pays qu'on observe sur la figure 7 est un facteur qui incitera relativement plus les femmes que les hommes à l'émigration et contribuera ainsi, *malgré un taux de chômage féminin global plus faible en Algérie qu'en France*, à la féminisation des flux migratoires d'origine algérienne.

Afin de prendre en compte une éventuelle corrélation entre l'écart de chômage lié au sexe et le niveau d'éducation et éviter les corrélations fallacieuses, on a réestimé l'exposition au chômage des femmes et des hommes en contrôlant le niveau d'instruction de la population immigrée et résidente en Algérie.

Tableau 9. Ecart de taux de chômage par sexe et par niveau d'instruction : population résidente en Algérie et immigrés d'origine algérienne en France –2008

	France (Immigrés _alg.)			Algérie (résidents)		
	Masculin	Féminin	Gap Gender	Masculin	Féminin	Gap Gender
Instruction primaire et moyenne	19,8%	19,8%	-0,1	10,1%	9,9%	-0,2
Instruction secondaire	14,8%	20,9%	6,1	9,5%	18,6%	9,1
Instruction supérieure	16,3%	18,1%	1,9	11,7%	27,8%	16,1
Total	17,6%	19,7%	2,1	10,1%	17,4%	7,3

Source : Exploitation Enquête Emploi 2008 – France et ONS 2008 - Algérie

Cette distinction par niveau d'éducation permet de constater que l'inégalité par sexe **face au chômage** entre les populations résidente et immigrée **ne trouve pas à s'observer s'agissant des catégories** de population sans instruction ou à niveau primaire d'instruction. En revanche, pour le niveau d'instruction supérieur, l'exposition au chômage se trouve non seulement démultiplié pour les femmes en Algérie mais est, de plus, la plus inégalitaire (le gap gender en Algérie est de 16,1 points de pourcentage alors que pour le même niveau d'éducation, il est considérablement plus faible en France (1,9 points)¹⁷.

Ce différentiel dans le gap gender entre les deux pays va constituer un *push factor* de l'émigration de la population féminine algérienne **disposant d'un** niveau d'instruction supérieur et participer ainsi, *si les flux migratoires ne sont pas davantage contraints par le côté demande*, à une féminisation non seulement de l'immigration mais aussi du *brain drain*.

L'impact de la participation des femmes au marché du travail sur le processus de féminisation de l'immigration algérienne.

La participation des femmes au marché de travail est l'autre dimension de l'intégration des immigrées dans le pays d'accueil. Elle contribue à l'offre de migration dès lors qu'elle affecte le différentiel de revenu et, par conséquent, le choix d'émigration de la femme. Or, une particularité de l'Algérie est d'être l'un des pays du MENA où le taux de participation des femmes est des plus faibles¹⁸. Le taux de participation féminin fluctue autour d'un niveau particulièrement bas de 13% (Tableau 10) alors que ce taux est de 22,5% en 2005 en Egypte et de plus de 27% en Tunisie en 2007¹⁹.

Tableau 10. Evolution du taux de participation au marché du travail par sexe en Algérie (en %). 2001-2009

	2001	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Hommes	69,3	67,8	69,2	69,9	67,8	69,0	68,7
Femmes	12,4	11,5	12,4	14,8	13,6	14,1	13,9
Total	41	39,8	41	42,5	40,9	41,7	41,1

Source : ONS, diverses années

¹⁷ Dans la population féminine résidente en Algérie à niveau d'instruction supérieur, le taux de chômage est révélateur puisqu'il est lié à un taux de participation significatif (38,6%). Cf tableau 14 infra.

¹⁸ Pour une analyse de l'évolution de la participation des femmes algériennes au marché du travail sur la période récente, cf. F. Talahite (2008).

¹⁹ Cf. A. Mahjoub (2009).

Ce facteur ne plaide pas, de prime abord, en faveur d'un rôle actif et autonome de la femme dans le processus migratoire autrement que par le biais de la migration passive d'accompagnement. Pourtant, si on observe le taux de participation au marché du travail des immigrées d'origine algérienne, on constate que celui-ci est démultiplié dans les pays de destination. Le tableau 11 montre, que, en moyenne, plus de 50% des femmes immigrées d'origine algérienne se portent, en 2000, sur le marché du travail dans leur pays d'installation, soit près de quatre fois plus que ne le font les femmes résidentes en Algérie.

Tableau 11. Taux de participation des immigrés d'origine algérienne par sexe et pays d'accueil (en %) - 2000*

Pays de destination	FRA	ESP	BEL	ITA	GBR	USA	CAN	Autres Ocde	Total
hommes	75,4	86,6	64,3	86,1	74,5	84,4	81,2	77,2	76,4
femmes	51,1	53,4	41,0	43,1	42,1	57,5	58,7	55,5	51,1
Total	63,6	78,5	53,7	73,0	65,7	75,1	71,9	70,1	64,8

Notes : (*) vers 2000 pour les pays de l'OCDE hors France et 2003 pour la France

Source DIOC/OCDE et Enquête Emploi 2003

On peut penser que l'importance du chômage féminin en Algérie (18,1% en 2009) décourage la femme dans la recherche d'emploi. Toutefois, en France notamment, le chômage des femmes immigrées est, comme on l'a vu, particulièrement élevé mais s'accommode pourtant d'une participation féminine significative²⁰.

Dans une perspective dynamique, l'évolution temporelle de la participation féminine en France, malgré une baisse sur la période récente, révèle une même intensité dans l'activité économique des femmes immigrées d'origine algérienne qui contraste avec l'atonie du marché du travail des femmes en Algérie.

Tableau 12. Taux de participation des immigrés d'origine algérienne en France (%) : 2003-2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Masculin	75,4	76,4	71,9	76,2	76,3	79,9
Féminin	51,1	52,7	50,2	46,3	47,7	46,9
Total	63,6	64,5	60,9	61,2	61,8	64,1

Source : Enquêtes Emplois. INSEE - 2003 à 2008

Cette profonde divergence entre la participation des femmes dans les pays d'origine et de destination montre que les normes culturelles et sociales ont certainement leur importance **de par la contrainte qu'elles exercent à l'encontre des femmes en Algérie quant à leur participation à l'activité économique.**

Il est vrai que ces conclusions peuvent souffrir d'un biais de sélection dès lors que la population des femmes immigrées n'est pas représentative de la population féminine résidente en Algérie. En termes de niveau d'éducation, les femmes immigrées d'origine algérienne hautement compétentes sont surreprésentées dans les pays d'installation. De même, la structure démographique de la population résidente en Algérie et immigrée n'est pas similaire comme cela a été observé précédemment (figure 1) alors même que celle-ci a un impact sur la participation des femmes au cours du cycle de vie. Une comparaison qui ne contrôle pas ces sources d'hétérogénéité est de ce fait inappropriée et peut conduire à attribuer un rôle aux normes et institutions dans le pays d'origine alors que ce différentiel

²⁰ Bien plus, la baisse du taux de chômage féminin entre 2005 et 2007 s'accompagne –assez paradoxalement– d'une baisse du taux de participation des femmes qui va à l'encontre de la corrélation négative attendue entre l'intensité du chômage et l'intensité de la recherche d'emploi (tableau 8 et 12).

de participation serait relié à l'éducation ou la structure démographique particulière de la population immigrée. Pour réduire ce biais éventuel, on a comparé les taux de participation féminine de la population résidente en Algérie en âge de travailler et de la population immigrée d'origine algérienne à niveau d'éducation similaire puis à structure d'âge identique (sans prétendre en cela contrôler l'ensemble des facteurs qui affectent le taux de participation).

Les deux tableaux ci-dessous (13 et 14) mettent en parallèle l'évaluation par niveau d'instruction du taux de participation des immigrées d'origine algérienne dans les principaux pays d'installation avec le taux de participation des femmes résidentes en Algérie.

Tableau 13. Taux de participation des algériennes résidentes à l'étranger par niveau d'instruction et pays d'accueil (+ 15 ans), 2000

Pays d'accueil	Instruction primaire	Instruction secondaire	Instruction supérieure
FR_LFS 2003	34,6%	61,3%	77,9%
ESP	48,3%	64,0%	67,4%
CAN	21,4%	56,3%	70,4%
BEL	34,7%	67,1%	84,2%
ITA	34,0%	49,7%	63,1%
GBR	22,3%	44,0%	57,6%
USA	31,9%	55,6%	68,1%
Autres OCDE	42,3%	51,2%	66,0%
Total OCDE	34,9%	60,8%	75,2%

Source DIOC/OCDE pour OCDE hors France et Enquête Emploi 2003 pour la France.

Tableau 14. Taux de participation au marché du travail de la population féminine en âge de travailler (+ 15 ans) - Algérie 2008

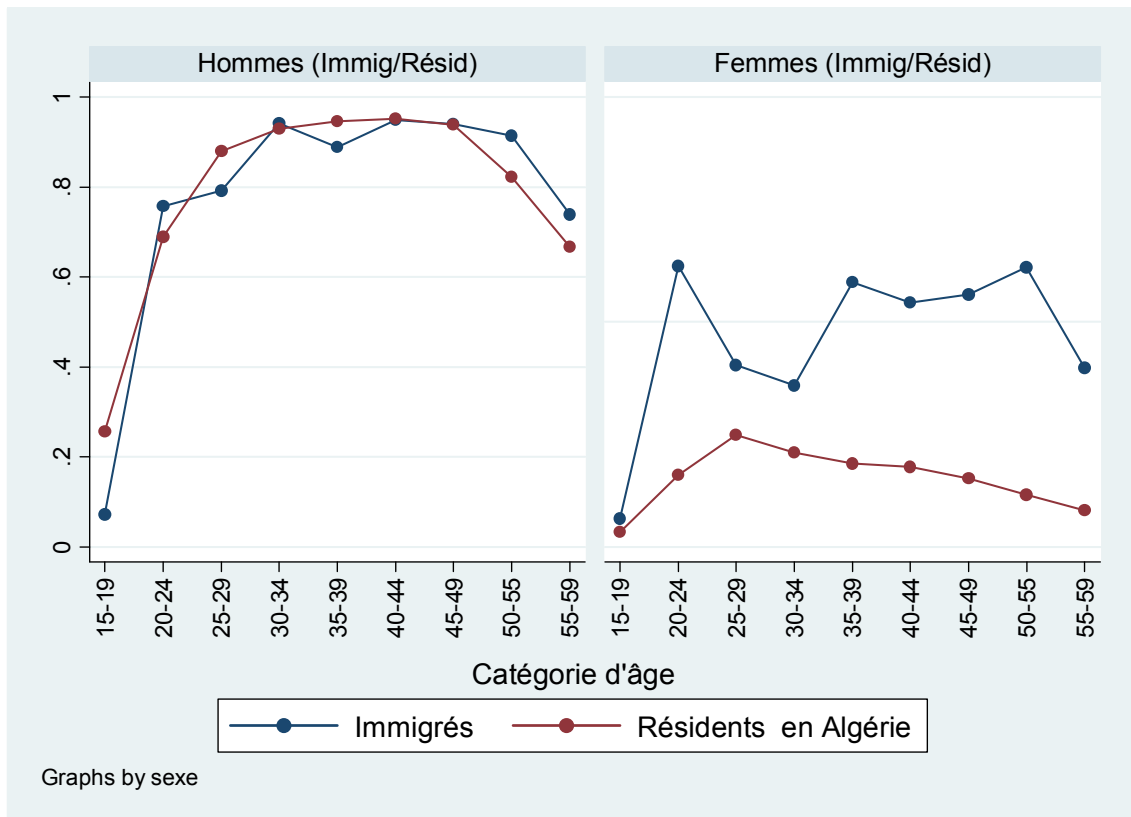
Niveau d'instruction	sans instruction	primaire alphabétisé	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
Taux de participation Féminin	5,7%	9,4%	12,2%	19,6%	38,6%	14,1%

Source : ONS : Enquête Emploi 2008

Quelque soit le niveau d'instruction et pour tous les pays de destination, le taux de participation des femmes immigrées est constamment supérieur à celui de la population féminine résidente en Algérie.

Le même gap peut être observé lorsqu'on prend en compte le cycle de vie : pour toute classe d'âge, la figure (8-b) laisse clairement apparaître en 2008 un taux de participation plus élevé des immigrées d'origine algérienne installées en France comparativement aux femmes résidentes en Algérie.

Figure 8. Ecart de participation au marché du travail par âge et sexe : population résidente en Algérie et immigrants d'origine algérienne en France. 2008



Source Algérie : ONS Enquête Emploi 2008 et France : Enquête Emploi 2008

Ainsi, la prise en compte du taux de chômage (qui peut être un motif de renoncement à la recherche d'un emploi), du niveau d'éducation (comme facteur incitatif à la participation au marché du travail) et de la structure démographique (pour tenir compte de l'influence du cycle de vie) ne suffisent pas à expliquer l'écart entre le taux de participation de la population féminine immigrée et résidente en Algérie. Ces écarts ne sont pas dus à un biais de sélection par suite notamment du niveau particulier d'instruction ou de la structure d'âge spécifique de la population immigrée.

De plus, cet écart de participation est spécifique aux femmes et ne s'observe pas entre la population masculine native en Algérie et immigrée (figure 8-a). Dès lors, l'écart de participation par sexe (entre hommes et femmes) est significativement plus grand en Algérie que dans le pays de destination. Cette ouverture plus large sur le marché du travail du pays de destination et sur la vie économique en général va inciter davantage les femmes que les hommes à choisir l'option de l'immigration et affecter ainsi positivement la féminisation de la migration algérienne.

Une genderisation du brain waste ?

Après avoir passé en revue les conditions d'intégration des immigrants d'origine algérienne dans leur relation à l'emploi, le chômage et la participation des femmes au marché du travail dans les pays d'installation, il est important d'aborder une autre dimension de l'intégration des femmes immigrées liée à la portabilité et à la valorisation dans le pays de destination du capital humain qu'elles ont accumulé. Plus précisément, on étudie la correspondance entre le niveau d'instruction des immigrées et la qualification des emplois qu'elles occupent. Cette relation – qui fait l'objet d'une attention particulière dans la littérature récente – est souvent décrite comme un gaspillage des compétences (*brain waste*) : le

capital humain accumulé par les immigrés n'est pas utilisé pleinement et se trouve ainsi dévalorisé sur le marché du travail du pays d'accueil. Les anecdotes à ce sujet se rapportent tant au scientifique est-européen employé comme chauffeur de taxi qu'au médecin algérien recruté comme infirmier.

Dans ce contexte du *brain waste*, on peut constater qu'à niveau égal d'éducation, la qualification des emplois occupés par les immigrés dans un même pays d'installation diffèrent systématiquement d'un pays d'origine à l'autre. Cette observation, qui est due à Mattoo, Neagu et Özden (2008) et qui est relative aux populations immigrées installées aux Etats-Unis, met en évidence une *spécificité-pays du brain waste*. La question qu'on se pose pour notre part est de savoir, si, pour un pays d'origine donné, l'Algérie en l'occurrence, il y a une *spécificité-genre* dans l'intensité du *brain waste*. L'étude du *brain waste*, comme déqualification initial du capital humain de l'immigré, est naturellement importante en ce que celui-ci affecte le différentiel de revenu espéré par le migrant potentiel et, partant, son incitation à émigrer. Mais, bien plus, si le *brain waste* est *gender-spécific*, alors il peut affecter la féminisation de la population immigrée.

La mesure du mismatching des qualifications

L'étude du *brain waste* nécessite, au préalable, la donnée d'un indicateur qui mesure l'intensité de l'inadéquation (*mismatching*) entre la qualification d'une personne et celle de la catégorie professionnelle qu'elle occupe. Pour cela, en suivant Chiswick (2007), on estimera le niveau de qualification d'une catégorie professionnelle par le nombre moyen d'années d'étude de l'ensemble des personnes (immigrés et natives) occupées dans cette catégorie^{21 22}. Une fois cette évaluation faite pour l'ensemble des catégories professionnelles de la nomenclature française de 2008, le niveau de *mismatching* pour une personne donnée sera alors la différence entre la qualification de cette personne (donnée par le nombre de ses années d'étude) et celle de la catégorie professionnelle qu'elle occupe. Autrement dit, pour une personne occupée dans une catégorie donnée, le niveau de *mismatching* sera l'écart entre sa qualification et la moyenne de l'ensemble des qualifications dans cette catégorie.

Il faut souligner que lorsqu'on se restreint à la population immigrée *féminine (masculine)*, la qualification des catégories professionnelles sera déterminée en référence exclusivement aux emplois

²¹ De ce fait, on doit retenir uniquement la population occupée et exclure ainsi les personnes inactives ou au chômage.

²² La connaissance du dernier diplôme obtenu par une personne permet d'estimer le nombre d'années d'études qu'elle a effectuées. La conversion diplôme-nombre d'années d'étude utilisée est la suivante :

Nature du diplôme	Nombre d'années d'étude
Non renseigné	
Pas d'études	0
Primaire	6
Brevet des collèges ou professionnel court non diplômé	9
Diplômes niveau CAP ou BEP	9
Autres diplômes professionnels niveau bac	12
Bac pro, bac pro agricole	12
Bac général, bac technologique	12
Capacité en droit, DAEU	14
Dut, BTS	14
CPGE, 1er cycle universitaire disciplinaire	14
Université 2nd cycle, écoles niveau licence-maîtrise	16
Université troisième cycle, grandes écoles	18
Doctorats sauf santé	20

de la population résidente *féminine (masculine)*. Par cette démarche, on espère comparer des populations plus homogènes et extraire de l'analyse la composante du *brain waste* féminin qui résulterait d'un éventuel *gap gender dans le pays de destination* qu'une comparaison directe entre femmes immigrées et population résidente totale (féminine et masculine) pourrait introduire.

Le tableau suivant présente les caractéristiques statistiques de moyenne et de dispersion de la variable de mismatching pour les populations native et immigrée.

Tableau 15. Caractéristiques statistiques du niveau de mismatching par catégories de population (en années d'étude) (*), France - 2008

(1) Statut	(2) Nbr obs.	(3) Poids	(4) Moyenne	(5) Ecart-type	(6) Min.	(7) Max.
Population native	105 028	19 439 020	0,19	2,20	-9,26	10,04
Immigrés algériens	958	166 066	1,09	2,46	-4,40	9,07
Autres immigrés (**)	21 667	3 879 835	-0,99	3,09	-17,53	10,87

Notes : (*) On se restreint aux immigrés dont le nombre d'années d'étude est compris entre 6 et 18 ans ; (**) Résident en France et nés à l'étranger (hors Algérie)

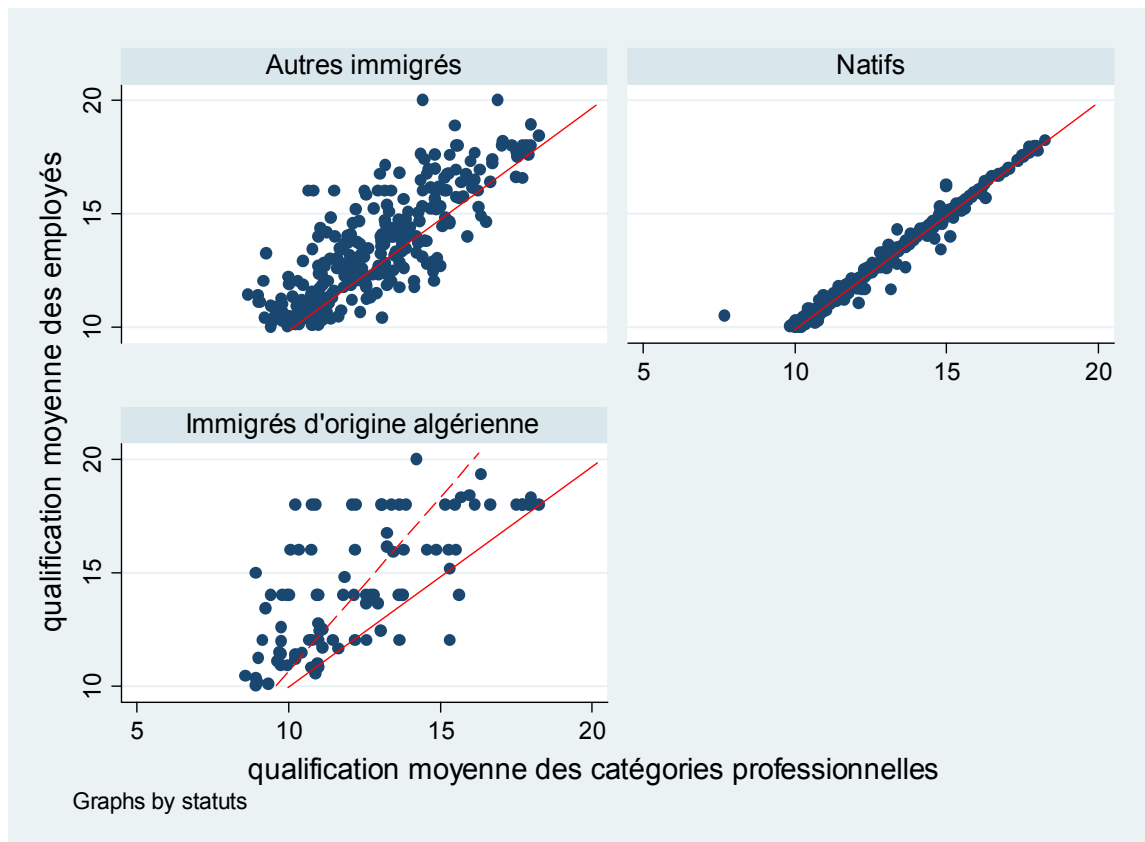
Source : calculs d'après les données de l'Enquête emplois – France 2008

Le niveau *moyen* d'inadéquation de qualification de la population native est faible (col. 4) de par l'importance de celle-ci dans la population résidente qui, par construction, définit le niveau de qualification des catégories professionnelles. Il est, de ce fait, plus faible que celui de la population immigrée algérienne qui, en moyenne, est en situation de déclassement professionnel. On note également une *dispersion* plus grande du mismatching dans la population immigrée comparativement à la population native (col. 5).

La répartition du mismatching par catégorie professionnelle

On aborde tout d'abord la question de l'inadéquation des qualifications sous l'angle de la répartition par secteurs du niveau de mismatching pour tenter d'identifier les secteurs où le déclassement professionnel est le plus observé. Pour cela, on a mis en relation, sur la figure 9, la *qualification moyenne des immigrés* d'origine algérienne avec le niveau de *qualification du secteur* d'emploi en 2008 et ce, pour chacune des 487 catégories professionnelles que compte la nomenclature française élargie.

Figure 9. L'illustration du brain waste : qualification des employés et qualification des emplois occupés par statut. France - 2008



Source : Enquête Emploi France 2008 – exploitation par l’auteur

L'évidence d'un *brain waste* parmi la population immigrée d'origine algérienne (figure 9-c) est largement révélée par cette figure dans laquelle chaque point représente une catégorie professionnelle. Tous les points situés au dessus de la 1^{ère} diagonale (45°) correspondent à des catégories professionnelles pour lesquelles le travailleur immigré algérien se trouve, en moyenne, déclassé. Bien plus, il apparaît que ce 'discount' des qualifications augmente avec le niveau de qualification des catégories²³.

Les secteurs où le mismatching est élevé constitue un ensemble diversifié allant des électriciens et électroniciens dans la maintenance, des ingénieurs et cadres de la maintenance à la maîtrise de la restauration. Les immigrés algériens, dans les catégories comme conducteurs de taxis et autres artisans du transport, ont en moyenne 14 années d'étude et pour certaines catégories d'infirmiers 18 années d'étude.

Il faut cependant souligner que le nombre d'observations, compte tenu du haut niveau de désagrégation des catégories professionnelles, est très faible pour certains secteurs appelant à une prudence dans l'interprétation des résultats obtenus. Cette limite invite à retenir le niveau individuel comme une alternative qui permettrait de rendre compte de façon plus précise d'une éventuelle

²³ Il y a toutefois un effet mécanique de déclassement des personnes qualifiées relativement à celles non qualifiées du fait que ces dernières se trouvent déjà sur des paliers inférieurs. Par exemple, sur le dernier palier de qualification, le *downgrading* n'est plus possible. Symétriquement, l'*upgrading* est impossible pour le palier supérieur des niveaux d'éducation. C'est pour ces raisons que nous avons exclu de la population étudiée les immigrés appartenant à ces classes extrêmes de qualification en nous restreignant aux immigrés dont le nombre d'année d'étude est compris entre 6 et 18 ans sur une échelle allant de 0 à 20 ans (cf. note de bas de page 21).

dépréciation des compétences des immigrés relativement à la population native et de l'influence de celle-ci sur la féminisation des flux migratoires.

La distribution des immigrées par niveau de mismatching des qualifications : une répartition par classes.

Au-delà des caractéristiques des secteurs en termes de mismatching moyen, on se place maintenant à un niveau *individuel* et on examine *toute la distribution statistique* du mismatching des qualifications au sein de la population des femmes immigrées. A cet égard, on suit, dans cette première étape, une approche souvent retenue consistant à catégoriser la variable de mismatching en trois classes représentant successivement une situation d'adéquation des qualifications (matching correcte), de sur-qualification de l'immigré (déclassement) et de sous-qualification (promotion)²⁴. Plus précisément, on considère qu'une personne est surqualifiée (sous qualifiée) dans son poste d'emploi lorsque son niveau d'instruction est supérieur (inférieur) à la qualification moyenne de la catégorie professionnelle qu'elle occupe augmenté (diminué) d'un écart type. Cette personne se trouve, dans ce cas, dé (sur) classée. En revanche, il y a une adéquation lorsque la qualification du travailleur est comprise entre la qualification moyenne de sa catégorie professionnelle plus ou moins un écart-type.

Le tableau 16 présente la répartition des différentes populations résidentes en France suivant les trois classes de mismatching des qualifications professionnelles définies plus haut²⁵. On constate que la répartition par niveau d'adéquation des qualifications des immigrés algériens est sensiblement différente de celle des immigrés originaires d'autres pays (colonnes 4 et 3). Le pourcentage des employés sous-qualifiés est très faible parmi les immigrés algériens (2,4%) alors que celui-ci s'élève à 40% environ au sein des immigrés non algériens. Il s'agit d'un résultat paradoxal. Toutefois, cette population d'immigrés non algériens, qui représente 3.900.000 personnes dont la caractéristique est d'être résidentes en France, nées à l'étranger et de nationalité non algérienne à l'origine, semble trop hétérogène pour permettre d'avancer des éléments d'explication à cette asymétrie dans la structure des qualifications.

²⁴ Chiswick (2007) et Dumont et ali (2007).

²⁵ On s'est restreint aux personnes dont l'âge est compris entre 25 et 65 ans, ce qui nous permet de supposer raisonnablement que ces personnes ont terminé leurs études. Avec cette contrainte d'âge et l'exclusion des inactifs et des chômeurs, on se retrouve avec 127.000 et 1300 observations respectivement pour les populations native et immigrée d'origine algérienne, ce qui, compte tenu du poids que chacune de ces observations représente, correspond environ à 23.000.000 et 220.000 personnes respectivement.

Tableau 16. Répartition des occupés par statut, par sexe et par classes de mismatching France. 2008

Sexe (1)	Matching (2)	Immigrés d'origine algérienne (3)	Autres Immigrés (4)	Population native en France (5)	Différentiel de matching (6)=(3-5)
Masculin	Matching	76,2%	45,1%	76,3%	-0,1%
	Sur qualifiés	22,2%	14,3%	16,0%	6,2%
	Sous qualifiés	1,6%	40,6%	7,7%	-6,1%
	Total	100%	100%	100%	0%
Féminin	Matching	65,4%	48,6%	77,2%	-11,8%
	Sur qualifiés	33,7%	14,5%	14,1%	19,7%
	Sous qualifiés	0,8%	36,9%	8,7%	-7,9%
	Total	100%	100%	100%	0%
TOTAL	Matching	72,1%	45,4%	76,0%	-3,8%
	Sur qualifiés	25,5%	14,6%	15,3%	10,2%
	Sous qualifiés	2,4%	40,0%	8,7%	-6,3%
	Total	100%	100%	100%	0%

Source : Enquête emploi 2008 : INSEE. Exploitation par l'auteur

En revanche, les niveaux de *matching* des immigrés d'origine algérienne diffèrent, de façon significative de ceux de la population native en France (colonnes 3 et 5). Le taux de matching correct de la population immigrée d'origine algérienne est inférieur de 3,8 points de pourcentage à celui de la population native (colonne 6). Ce différentiel de *matching* est par ailleurs tiré par la population sur qualifiés (+ de 10%). L'importance de cette inadéquation des qualifications au sein de la population algérienne immigrée incite à y voir plus que des frictions dans le processus de matching. Les immigrés d'origine algérienne apparaissent clairement comme une population sélectionnée.

Le tableau 16 montre également que le taux de correspondance des qualifications (correct matching) des femmes algériennes immigrées est inférieur de 12 points à celui de la population féminine native en France (colonne 6) alors que ce différentiel de correspondance est insignifiant pour les hommes (colonne 6).

L'inadéquation élevée des qualifications des femmes immigrées algériennes est tiré par un déclassement important de celles-ci. La fréquence de la perte de compétence sur le marché du travail parmi la population des femmes immigrée est importante (33,7% : colonne 3) : elle est supérieure à celle observée non seulement parmi les hommes (22,2% : colonne 3) mais également parmi les femmes et les hommes de toutes les autres catégories de population.

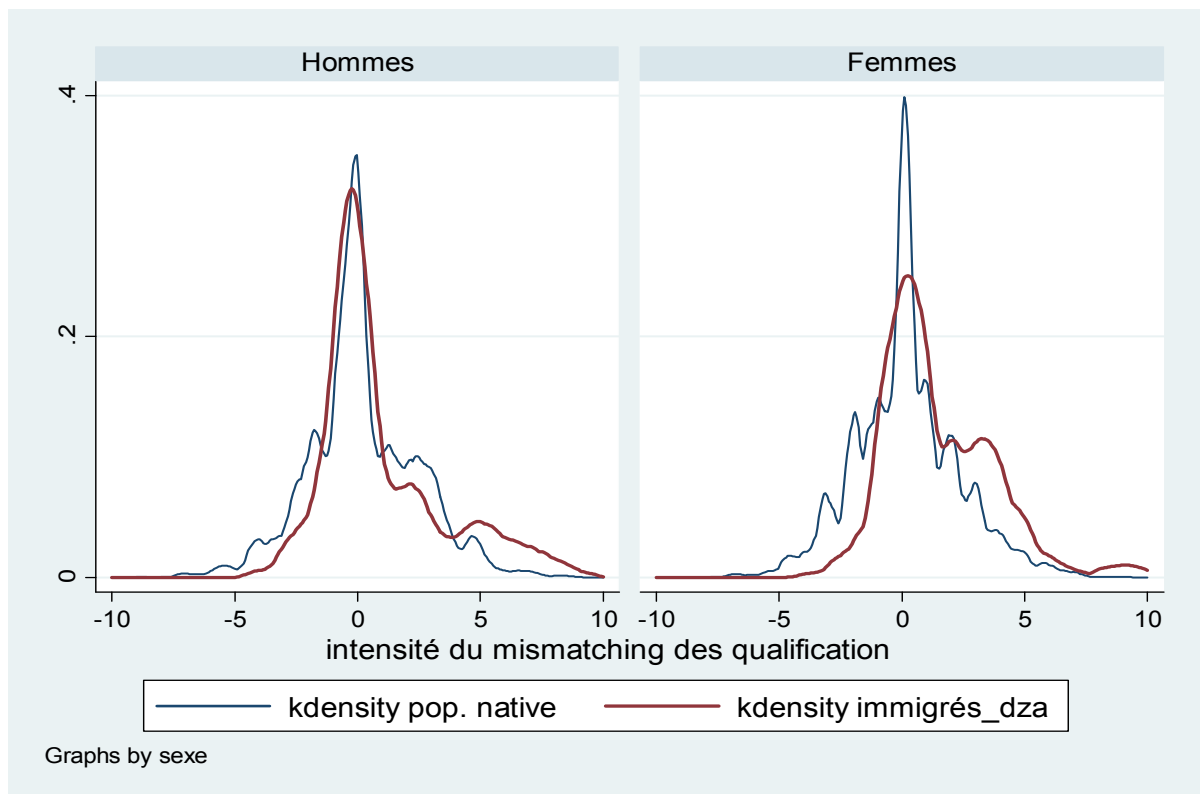
La répartition des immigrées par niveau de mismatching des qualifications : une distribution continue.

Ces différences d'intensité du mismatching liées au sexe constituent un résultat important qui ouvre la voie à une interprétation en termes de *genderisation* du *brain waste* dans la population immigrée d'origine algérienne. Il faut cependant souligner que la répartition de la population en trois classes de matching -qui constitue l'approche conventionnellement retenue - est *arbitraire*, fournit une *représentation discontinue* et, surtout, peut *lisser des différences* importantes à l'intérieur de ces classes entre les populations étudiées. Pour dépasser certaines de ces limites, il est nécessaire d'ajuster

les observations par des distributions continues²⁶ et d'établir des comparaisons entre populations à l'aide de tests portant *sur toute la distribution* de la variable représentant le mismatching. A cet égard, la figure 10 ci-dessous reproduit la densité des niveaux de matching, estimée continument par un noyau de Epanechnikov, dans la population native et dans celle des immigrés d'origine algérienne et ce, respectivement pour les femmes et les hommes.

Dans ce cadre nouveau, la question de savoir si le déclassement professionnel touche plus particulièrement les immigrés revient à tester l'égalité des deux distributions (de la population native et de la population immigrée) respectivement pour les femmes et les hommes. Le test de Kolmogorov-Smirnov, basée sur la statistique de différence maximale entre les distributions cumulées de la population native et immigrée et reproduit dans le tableau 17, rejette très fortement l'hypothèse d'égalité entre les deux distributions (immigrée versus native) que ce soit pour la population masculine ou féminine (ligne 3 du tableau).

Figure 10. Distribution par sexe de la population native en France et la population immigrée d'origine algérienne par intensité du mismatching des qualifications. Année 2008



Source : Enquête emploi 2008 : INSEE. Exploitation par l'auteur

²⁶ et robustes au choix des extrémités de classes.

Tableau 17. Test d'égalité des distributions par intensité de mismatching de la population native en France et de la population immigrée d'origine algérienne. Année 2008

	HOMMES			FEMMES		
	Smaller group	D-Statistique	P-value	Smaller group	D-Statistique	P-value
(1)	pop. native :	0.1266	0.000	pop. native :	0,2647	0,000
(2)	immigrés :	-0.0092	0.896	immigrées :	-0,0002	1,000
(3)	Combined K-S :	0.1266	0.000	Combined K-S :	0,2647	0,000

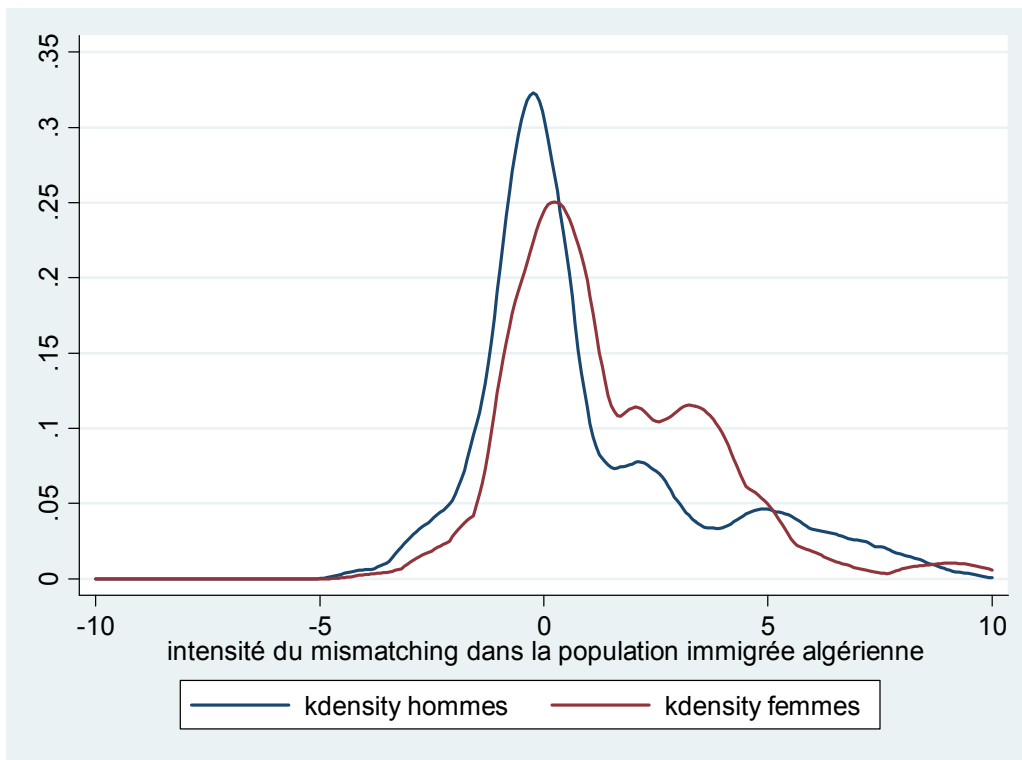
Notes : Le test est réalisé avec Stata à l'aide de l'instruction ksmirnov

Source : Enquête emploi 2008 : INSEE. Exploitation par l'auteur

Par ailleurs, l'hypothèse d'une égale distribution du *mismatching* des qualifications entre les populations native et immigrée contre celle d'un *mismatching* des qualifications des natifs inférieur à celui des immigrés est significativement rejetée tant pour les femmes que pour les hommes (ligne 1 du tableau 17).

Cette forte asymétrie dans l'insertion des natifs et des immigrés dans le marché du travail amène à s'interroger sur la nature éventuellement *gender specific* de l'inadéquation des compétences individuelles signalées par les diplômes et l'emploi occupé par les immigrés. A cet égard, la figure 11 compare les densités estimées du *mismatching* parmi les femmes et les hommes immigrés d'origine algérienne. Elle montre un déplacement vers la droite de la courbe représentative de la densité féminine. Plus précisément, le test de K-S (reproduit dans le tableau 18) rejette l'hypothèse d'égalité des deux distributions au profit d'une différence significative entre le niveau de *mismatching* de la qualification des femmes et des hommes immigrés. Le test unilatéral rejette, quant à lui, l'hypothèse alternative d'une intensité du *mismatching* stochastiquement plus faible parmi les hommes que les femmes immigrées (lignes 1 et 2). Il conduit ainsi à conclure à une perte de compétence liée à l'immigration plus accentuée dans la population immigrée des femmes d'origine algérienne que dans celle des hommes.

Figure 11. Distributions des femmes et des hommes d’origine algérienne immigrés par intensité du mismatching des qualifications. France. Année 2008



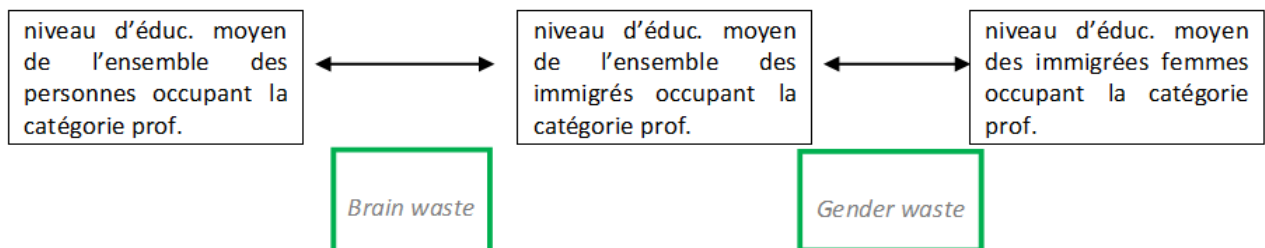
Source : Enquête emploi 2008 : INSEE. Exploitation par l’auteur

Tableau 18. Test d’égalité des distributions par intensité de mismatching des femmes et des hommes d’origine algérienne immigrés en France. Année 2008

Smaller group	D- statistique	P-value	Corrected
Hommes	0.3296	0.000	
Femmes :	-0.0675	0.150	
Combined K-S :	0.3296	0.000	0.000

Source : Enquête emploi 2008 : INSEE. Exploitation par l’auteur

Ces résultats montrent le double handicap auquel les femmes immigrées d’origine algérienne font face : parallèlement au *brain waste* lié à l’immigration, les femmes immigrées subissent, au sein même de la population immigrée, un désavantage quant à l’utilisation de leur qualification individuelle sur le marché de l’emploi.



En diminuant le revenu espéré, cette *genderisation du brain waste* constitue un frein à la féminisation de l'immigration, *toute chose égale par ailleurs*. Toutefois, sans cette dernière clause de *caeteris paribus*, celle-ci devrait être comparée au *gender gap* des qualifications dans le pays d'origine afin de voir si les femmes immigrées auraient été relativement mieux utilisées en Algérie. C'est ce *gap de déclassement* entre le pays d'origine et les pays de destination qui, en définitive, permettra de voir si la féminisation de la perte de qualification des immigrés dans les pays d'installation est une cause de la féminisation des flux migratoires. L'indisponibilité de données, dans le cas de l'Algérie, ne permet malheureusement pas d'aborder ce point.

CONCLUSION

Ce travail a montré d'abord que l'immigration d'origine algérienne n'est pas en marge de la dynamique de féminisation de l'immigration observée à travers le monde.

Ce processus nouveau qui allie la question spécifique du genre au problème de la migration internationale appelle une identification des facteurs qui en sont à la source. On a montré dans ce travail que la féminisation de l'immigration d'origine algérienne a initialement été portée par des politiques migratoires *female biased*. En se basant sur les enquêtes emplois, sur les recensements ou les enquêtes de recensement de différents pays de destination et, plus particulièrement de la France qui constitue encore le principal pays d'installation, on a observé qu'une des causes de la féminisation de l'immigration algérienne a été une rupture dans les politiques migratoires des pays européens liée à la décision prise par ces pays d'arrêter la migration de travail vers le milieu des années 70s. Pour autant, le regroupement familial, devenu, depuis, le principal motif d'admission, n'a pas été, paradoxalement, porteur d'une féminisation de l'immigration d'origine algérienne. Bien plus, et jusqu'en 2006 du moins, il a constitué un frein à ce processus.

Ce travail a également montré comment les conditions d'intégration économique des immigrés dans le pays d'accueil, comparativement à leur situation dans le pays d'origine, pouvaient promouvoir ou, au contraire, freiner la féminisation de la migration internationale. En nous limitant aux conditions d'insertion des immigrés dans le marché du travail, on a pu établir qu'un gap gender lié au *chômage* bien plus important en Algérie que dans les principaux pays de destination –particulièrement pour les femmes qualifiées- était un facteur prééminent de féminisation de la migration algérienne. Par ailleurs, l'écart de participation au marché du travail lié au sexe particulièrement important en Algérie relativement aux pays d'installation constituait, indépendamment du niveau d'éducation ou de la structure démographique de la population immigrée, un autre vecteur porteur de féminisation des flux migratoires d'origine algérienne. En revanche une exposition des femmes immigrées d'origine algérienne au déclassement professionnel plus importante que celle des hommes, entraînant une baisse, de façon discriminante, des revenus espérés par les femmes, constitue un frein à ce processus de féminisation.

Un prolongement de ce travail consiste à identifier les facteurs explicatifs du niveau d'intégration économique de l'immigration algérienne et à estimer leur contribution à l'aide d'un modèle logit. Par cela, on peut espérer approcher le degré de discrimination économique²⁷ qui – éventuellement- frappe, d'une part, les immigrés par rapport à la population native et, d'autre part, les femmes vis-à-vis de la population masculine immigrée.

Il serait également utile d'intégrer l'étude des différentes dimensions de l'intégration économique (accès à l'emploi, participation au marché du travail, perte de qualification, revenus, ...) dans une perspective dynamique prenant appui sur les différents recensements ou, mieux encore, sur les enquêtes longitudinales pour ne pas introduire les effets liés à la qualité des cohortes. Cela permettrait de savoir comment la configuration par sexe de l'intégration économique des immigrés change au cours du temps, plus particulièrement comment les écarts initiaux tendent à se résorber avec la durée du séjour de l'immigré dans le pays d'accueil. Une dynamique de transition différenciée suivant le sexe aurait une incidence *gender biased* sur les flux de revenus futurs anticipés par le migrant potentiel et, ainsi, sur les motivations par sexe de la migration internationale.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition par sexe, par âge et par pays d'installation de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE (+15 ans) : autour de 2000.....	4
Figure 2 : Evolution du taux de féminisation (en log) des générations d'immigrés algériens suivant les dates d'arrivée en France (population de 2007) : 1949-2007.....	10
Figure 3 : Admission des algériens en France suivant le motif de séjour (en pourcentage du total des admissions) : 2006.....	13
Figure 4 : Regroupement familial et taux de féminisation de l'immigration d'origine algérienne en France. 1994-2006.....	14
Figure 5 : Evolution du regroupement familial et du taux de féminisation de l'immigration algérienne en France. 1996-2006.....	15
Figure 6 : Répartition des immigrés d'origine algérienne en France par sexe et catégories professionnelles. 2008.....	17
Figure 7 : Différentiel de chômage lié au sexe : population résidente en Algérie et population d'origine algérienne résidente en France. 2004-2008.....	20
Figure 8 : Ecart de participation au marché du travail par âge et sexe : population résidente en Algérie et immigrés d'origine algérienne en France. 2008.....	24
Figure 9 : L'illustration du brain waste : qualification des employés et qualification des emplois occupés par statut. France - 2008.....	27
Figure 10 : Distribution par sexe de la population native en France et la population immigrée d'origine algérienne par intensité du mismatching des qualifications. Année 2008..	30
Figure 11 distributions des femmes et des hommes d'origine algérienne immigrés par intensité du mismatching des qualifications. France. Année 2008.....	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Composition par sexe et par pays de destination de la population d'origine algérienne résidente à l'étranger (+15ans) : autour de 2000	3
Tableau 2 : Population d'origine algérienne résidente à l'étranger par sexe et niveau d'éducation (+ 25 ans) : 1990, 2000 et 2006.....	5
Tableau 3 : Décomposition de la croissance du taux de féminisation de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE (+25 ans) : 1990, 2000 et 2006. ___	7
Tableau 4 : Taux de féminisation de la population d'origine algérienne résidente dans les pays de l'OCDE (+15 ans) par pays de destination, par sexe et niveau d'éducation. Année 2000 ___	8
Tableau 5 : Décomposition du regroupement familial et du taux de féminisation de l'immigration d'origine algérienne en France par motif de séjour. 1996-2006	15
Tableau 6 : Taux de chômage de la population algérienne résidente dans les principaux pays d'accueil par sexe. 2000	19

(Contd.) _____

²⁷ Comme la composante 'non expliquée' par le modèle.

Tableau 7 : Tableau taux de chômage par sexe -Algérie 2003 _____	19
Tableau 8 : Ecart de taux de chômage dans la population résidente en Algérie et la population d'origine algérienne immigrée en France par sexe (en %). 2004-2008 _____	20
Tableau 9 : Ecart de taux de chômage par sexe et par niveau d'instruction : population résidente en Algérie et immigrants d'origine algérienne en France –2008. _____	21
Tableau 10 : Evolution du taux de participation au marché du travail par sexe en Algérie (en %). 2001-2009 _____	21
Tableau 11 : Taux de participation des immigrants d'origine algérienne par sexe et pays d'accueil (en %) - 2000* _____	22
Tableau 12 : Taux de participation des immigrants d'origine algérienne en France (%) : 2003-2008 _____	22
Tableau 13 : Taux de participation des algériennes résidentes à l'étranger par niveau d'instruction et pays d'accueil (+ 15 ans). 2000 _____	23
Tableau 14 : Taux de participation au marché du travail de la population féminine en âge de travailler (+ 15 ans) - Algérie 2008 _____	23
Tableau 15 Caractéristiques statistiques du niveau de mismatching par catégories de population. France - 2008 _____	26
Tableau 16 : Répartition des occupés par statut, par sexe et par classes de mismatching– France. 2008 _____	29
Tableau 17 : Test d'égalité des distributions par intensité de mismatching de la population native en France et de la population immigrée d'origine algérienne. Année 2008 _____	31
Tableau 18 : Test d'égalité des distributions par intensité de mismatching des femmes et des hommes d'origine algérienne immigrés en France. Année 2008 _____	32

"

BIBLIOGRAPHIE

- Algan Y., C. Dustmann C., A. Glitz and A. Manning (2010) : "The Economic Situation of First and Second-Generation Immigrants in France, Germany and the United Kingdom" *The Economic Journal* V 120 février.
- Bouamama S., H. Sad Saoud (1996), *Familles maghrébines de France*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Bai, J., Perron, P. (2003) 'Computation and analysis of multiple structural change models' *Journal of Applied Econometrics* 18, 1-22.
- Borjas G. J. (1985) : 'Assimilation, Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants' *Journal of Labor Economics*, vol. 3, n° 4.
- Chiswick, B. R. (1978) : 'The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men' *Journal of Political Economy*.
- Chiswick, B. R. et P. W. Miller (2007) : 'The International Transferability of Immigrants' *Human Capital Skills*'
- Docquier F., B.L. Lowell and A. Marfouk (2009a). 'A Gendered Assessment of the Brain Drain'. *Population and Development Review* V(35)-2.
- Docquier, F., A. Marfouk, S. Salomone, and K. Sekkat, (2009b) : 'Are skilled women more migratory than skilled men ?', UCL Discussion Paper, N. 2009021.
- Dumont, J. C., J. P. Martin, and G. Spielvogel (2007) : "Women on the move : The neglected gender dimension of the brain drain," IZA Discussion Paper no. 2920.
- Dumont, J.C et Olivier Monso (2007) : "Adéquation entre formation et emploi : un défi pour les immigrés et les pays d'accueil." *Perspectives des migrations internationales - SOPEMI – OCDE*.
- Kofman E. (1999) : "Female 'birds of passage' a decade later : gender and immigration in the European Union" *International Migration Review*, V33, N° 2.
- LAINÉ, F. et M. OKBA (2004) : 'L'insertion des jeunes issus de l'immigration : métiers occupés, trajectoires scolaires et professionnelles', Présenté au Colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France », avril.
- Mahjoub A. (2009) : 'Labour Markets Performance and Migrations Flows in Tunisia' ? EUI.
- Mattoo. A, IC Neagu et Ç Özden (2008) : « Brain Waste ? Educated Immigrants in the US Labor Market », *Journal of Development Economics*.
- Morrison, A. R., M. Schiff, and M. Sjöblom (2007) : 'The International Migration of Women' Palgrave Macmillan.
- Özden, Ç. et I.C. Neagu (2008) : 'Immigrant Women's Participation and Performance in the U.S. Labor Market', in "The international migration of women" chapter 6.
- Talahite, F. (2008) : 'Algérie. L'emploi féminin en transition' *European University Institute. Robert Schuman Centre for Advanced Studies*.
- United Nations (2005) : 'Trends in Migration Stock : The 2005 Revision'.
- World Bank (2001), *Engendering Development : Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*, Policy Research Report series, Wa